

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Mél. : dl78@club-internet.fr, site : www.langue-francaise.org

N° 206

Octobre - novembre - décembre 2002

LES VACANCES DU PRÉSIDENT

Trois jours à Deauville avec le père Dumas. Jean DUTOURD 2

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Lauréats de La Plume d'or 2002. Françoise de OLIVEIRA 5
Une association amie. Simone DREYFUS 8
À l'aventure en... Estonie. Jacques DHAUSSY 9
Population suisse et Francophonie. Étienne BOURGNON 12
« Pourquoi l'Algérie ne fait-elle pas partie de l'espace francophone ? » Claire GOYER 14
Les brèves. Françoise MERLE 17

LES LANGUES DE L'EUROPE

Il n'est jamais trop tard... Aurélia MONTEL 20

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire :

L'Académie gardienne de la langue. 22
Mots en péril. Jean TRIBOUILLARD 23
Acceptions et mots nouveaux. 24
En *stan* et en *ian*. Pierre DELAVEAU et Madeleine-Annie PAPERTIAN 25
Du *casse-croûte* au *compagnon*. Jacques MOULINIER 28
Pneu. Bernie de TOURS 29
Vous avez dit : « morale » ? François HAFFNER 30

Style et grammaire :

Hé, hé ! Heu, heu ! Nicole VALLÉE 32
Noms composés. Jacques PÉPIN 33
Extraits de *La Lettre* du CSA. 35
Quelque part... Oui, mais où ? Armand HADRIA 36
De la litote. Jean TRIBOUILLARD 37
Accords, désaccords. Bruno DEWAELE 38
Le saviez-vous ? 39

Humeur/humour :

L'aire du taon. Jean BRUA 43
Bons mots. Françoise FERMENTEL 44
Entendu de-ci de-là. Xavier BOISSAYE 44
Courons au marché ! Gérard CONTE 45
Vous avez dit « disneylandisation » ? Anaïs BIZET et Matthieu LEMARCHAND 46
Oscar du charabia. 47
La Carpette anglaise. Marc FAVRE d'ÉCHALLENS 48

Agir ? :

Que faire ? Que dire ? Guillemette MOUREN-VERRET 48
Dictée de seconde. Xavier de GAULLE 49
Sauront-ils lire ? Gilbert SIBIEUDE 50
D'un ministre à l'autre. Jean-Jacques AILLAGON 52
La langue française sur l'internet. Jacques PÉPIN 53
Un geste généreux. Marceau DÉCHAMPS 54
Étiquetage et information. Mots et images. Ange BIZET 54

La langue française pour un écrivain : Albert MEMMI 57

NOUVELLES PUBLICATIONS. Claire GOYER, Philippe GUIARD, Elisabeth de LEPARDA et

Guillemette MOUREN-VERRET 60

VIE DE L'ASSOCIATION. I à XIX

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, Tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2002 - 4

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0303 G 59842

LES VACANCES DU PRÉSIDENT

TROIS JOURS À DEAUVILLE AVEC LE PÈRE DUMAS

Au milieu du mois de février, je me sentis un peu mal dans ma peau, ce qui ne m'était pas arrivé depuis l'âge de vingt ou vingt-cinq ans. J'en étais si déconcerté que je fis une chose unique dans ma vie : j'allai passer trois jours à Deauville, pensant qu'à cette époque de l'année, le temps serait mauvais et que je ne rencontrerais personne de connaissance.

Je descendis dans un hôtel magnifique et baroque qui me fit penser à quelque chalet normand imaginé par Louis II de Bavière. Je n'avais emporté avec moi qu'un seul livre : *Le Comte de Monte-Cristo*. Curieusement, moi qui suis un admirateur fanatique de Dumas depuis mon enfance et qui ai à peu près tout dévoré de sa production, je n'avais jamais lu ce roman-là. Je ne sais quelle prévention j'avais à son encontre. Peut-être était-ce qu'on l'avait trop souvent adapté au cinéma depuis Pierre-Richard Willm avant-guerre jusqu'à Depardieu récemment. En fait, c'est plutôt à cause du début de l'histoire. Ce pauvre Edmond Dantès et tous ses malheurs, son emprisonnement interminable dans une cellule du château d'If, son amitié avec l'abbé Faria, son désespoir d'avoir été victime d'une machination, tout cela me décourageait d'avance. Et voilà comment, pendant des dizaines d'années, je suis passé à côté d'un chef-d'œuvre sans le voir.

Lorsque je partis pour Deauville, j'en étais à peu près à la deux centième page, c'est-à-dire après l'évasion de Dantès et sa métamorphose. L'infortuné jeune homme tombé dans un traquenard à cause de trois canailles n'existait plus. Il avait été transfiguré par les épreuves, son esprit avait été formé par une espèce de philosophe de génie, son compagnon de captivité. Dumas ne dit nulle part que son être physique avait subi une métamorphose analogue, mais le lecteur le sent fortement. Le comte de Monte-Cristo n'est plus le fiancé un peu fade de Mercédès, c'est un personnage mystérieux, secret, très puissant, dont

personne, du reste, ne reconnaît le visage. Dumas ne le décrit guère, mais on a le sentiment que cet homme de trente-cinq ans est d'une beauté ténébreuse, et même qu'il a grandi en taille et en carrure.

Tel est le premier côté merveilleux de *Monte-Cristo* : cette transmutation d'un bon jeune homme en un génie tantôt bienfaisant, tantôt vengeur. Grâce à l'abbé Faria qui sait tout sur le monde et qui lui a fait cadeau d'un trésor inestimable, les treize années que Dantès passe en prison dans des conditions affreuses sont une initiation, un exploit, une épreuve dignes d'un chevalier.

Un autre aspect admirable du livre est son côté enfantin. C'est comme une espèce de rêve d'écolier méditant des vengeances implacables et surnaturelles contre un professeur qui lui a donné de mauvaises notes, et qui se complaît à imaginer les malheurs pleuvant sur la tête de l'abject pédagogue. Il y a dans *Monte-Cristo* une arithmétique des châtiments et des récompenses extraordinairement satisfaisante pour le lecteur, qui voit chacun des personnages du livre devenir heureux ou tomber dans le plus profond désespoir selon ses mérites ou ses noirceurs.

Troisième sujet d'admiration : on trouve dans *Monte-Cristo* une description de Paris et du monde tels qu'ils pouvaient être dans la première moitié du XIX^e siècle aussi vraie et dépaysante qu'on puisse le désirer. Auteuil est encore un village, les chevaux sont précieux comme des Rolls ou des Ferrari, l'intérieur des maisons est d'un luxe à peine concevable aujourd'hui. Quant au comte de Monte-Cristo, il est si riche, si puissant, tout lui obéit si promptement qu'on n'arrive pas à concevoir qu'un homme comme lui ait pour limite de ses déplacements vingt ou trente kilomètres à l'heure.

Oserai-je dire qu'il y a quelque chose de balzacien dans *Monte-Cristo* ? Cela tient à trois raisons. D'abord que Balzac et Dumas étaient contemporains et qu'il y a une saveur d'époque, un ton, quasiment une odeur semblables ; en second lieu, *Monte-Cristo* amplifie certaines particularités de Balzac, à savoir le goût pour le fantastique, la somptuosité, « les voluptés asiatiques », la puissance au service des

passions. Enfin Dumas, comme Balzac, ne néglige aucun détail, aucun mystère psychologique. De là, une abondance dont le lecteur ne se lasse jamais, tant il est charmé par cette complication et ces détails qui sont ceux mêmes de la vie.

J'ai beaucoup avancé ma lecture pendant les trois jours que j'ai passés à Deauville. Dehors il pleuvait, le vent soufflait en bourrasques, il faisait un froid humide qui ne donnait guère l'envie de faire le badaud sur les planches. Je restais calfeutré dans ma chambre au chalet normand du roi de Bavière. Pendant les repas, dans le grandiose décor de l'hôtel, je lisais en mangeant, comme un gamin qui découvre la littérature. De temps à autre, j'avais une pensée reconnaissante pour le bon père Dumas, qui me rajeunissait, et je déplorais qu'il fût question de mettre ce grand homme, si vivant, dans la froide crypte du Panthéon, cette espèce d'Académie posthume dans laquelle il y a tant d'inconnus. Le vrai, le seul Panthéon des écrivains, c'est le cœur de leurs lecteurs.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à *DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.*

M.

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

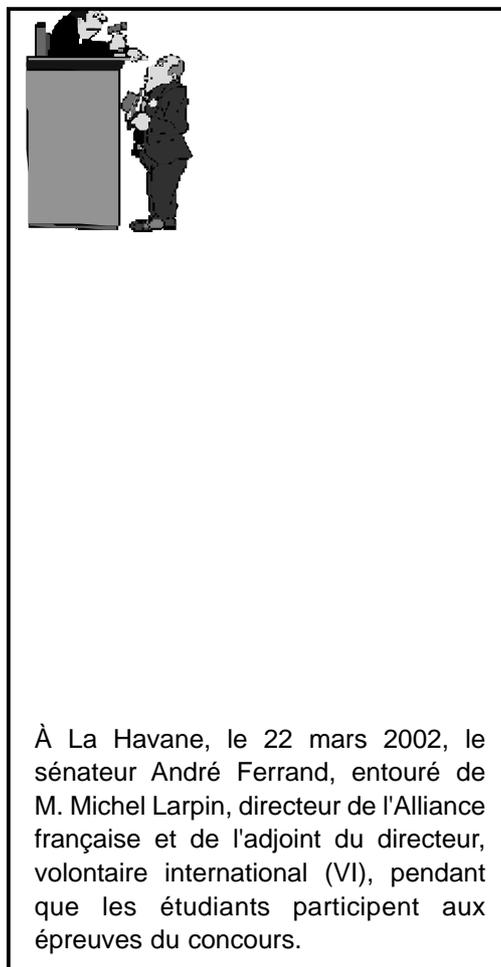
.....

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

LAURÉATS DE LA PLUME D'OR 2002

Ils étaient environ 2 500 concurrents, issus de 110 Alliances françaises du monde entier, nombreux en Amérique du Sud, en particulier au Brésil, un peu moins en Asie et en Afrique. En Europe, ce furent surtout les pays de l'Est qui ont participé. L'Alliance française de Papouasie, quant à elle, a battu le record d'éloignement. Nous n'avons pu récompenser que les cent premiers.

Le premier prix a été décerné à une joyeuse jeune fille de 22 ans, qui a eu le privilège de venir à Paris début septembre, depuis sa Havane natale. Nous l'avons beaucoup fêtée ; le français qu'elle parlait était éblouissant. Une réception offerte pour elle au Sénat par le sénateur André Ferrand – qui nous a permis d'organiser ce concours, en intervenant auprès des autorités compétentes – a couronné son succès.



À La Havane, le 22 mars 2002, le sénateur André Ferrand, entouré de M. Michel Larpin, directeur de l'Alliance française et de l'adjoint du directeur, volontaire international (VI), pendant que les étudiants participent aux épreuves du concours.

De nombreux mécènes nous ont offert les livres, stylos, parfums, cassettes vidéo, etc., que les ambassadeurs, conseillers culturels ou consuls de France ont remis aux autres lauréats lors de réceptions données en leur honneur.

Sachez enfin que le directeur de l'Alliance française de Joao do Norte au Brésil nous a téléphoné pour nous exprimer sa reconnaissance : il a reçu, comme toutes les Alliances participant au concours, un dictionnaire de français ; il n'en avait pas !

Françoise de OLIVEIRA

1 ^{re} Rosa Barrera Rodriguez	22 ans	La Havane	Cuba
2 ^e Margarita Kaloyanova	15 ans	Bourgas	Bulgarie
3 ^e Joana Rodrigues Costa Barbosa	15 ans	Braga	Portugal
3 ^e Alma Ghinet	18 ans	Brasov	Roumanie



5 ^e	Omnéya Ali Abdeh Naby	26 ans	Port-Saïd	Égypte
5 ^e	Joao Edgar Carvalho da Silva Pontes	17 ans	Braga	Portugal
5 ^e	Dogar Olimpia Daniela	20 ans	Craiova	Roumanie
8 ^e	Anne Maxie Déafé Ndiaye	44 ans	Dakar	Sénégal
8 ^e	M. Staphorst-Visser	74 ans	Kennemerland	Pays-Bas
10 ^e	Maria de las Mercedes Gros Cibils	41 ans	Montevideo	Uruguay
10 ^e	Dalila Maia Pereira	55 ans	Botafogo	Brésil
10 ^e	Olga Borodankova	23 ans	Tallin	Estonie
10 ^e	Eliane Flore Nkouato Mbakop	24 ans	Garoua	Cameroun
14 ^e	Vera Vavilova	14 ans	Sébastopol	Ukraine
14 ^e	Loredana Schiavone	34 ans	Rome	Italie
14 ^e	Ana Karenina Kumamoto	22 ans	Joao Pessoa	Brésil
17 ^e	Georgieva Elitsa	22 ans	Varna	Bulgarie
17 ^e	Tiina Vahtras	21 ans	Tallinn	Estonie
17 ^e	Stefan Stîngà	21 ans	Craiova	Roumanie
17 ^e	Félix Diatta	19 ans	Ziguinchor	Sénégal
17 ^e	Sonko Safràtou	19 ans	Ziguinchor	Sénégal
22 ^e	Maria Francesca Errico	37 ans	Rome	Italie
22 ^e	Iren Carballeira	25 ans	Tallinn	Estonie
22 ^e	Katerina Botcharova	13 ans	Sébastopol	Ukraine
22 ^e	Clarisse Bombonato Prado	51 ans	Batatais	Brésil
22 ^e	Joiana Carvalho	22 ans	Joao Pessoa	Brésil
22 ^e	Ayman Ahmed Sheshtawy	16 ans	Port-Saïd	Égypte
28	Vitalie Prisàcaru	22 ans	Chisinau	Moldavie
29 ^e	Jesus Munoz Ruiz	? ans	Guayaquil	Équateur
29 ^e	Liana Spàtaru Andreea	17 ans	Brasov	Roumanie
29 ^e	Roger Mattingly	61 ans	York	Royaume-Uni
29 ^e	Alice des Tombe	68 ans	Apeldoorn	Pays-Bas
33 ^e	Anita Fehér	17 ans	Szeged	Hongrie
33 ^e	Nancy Brumelkamp-Wei	65 ans	Apeldoorn	Pays-Bas
33 ^e	Kwame Asorgba	26 ans	Accra	Ghana
33 ^e	Evaristo Mariano	22 ans	Joao Pessoa	Brésil
33 ^e	Isabel Ponde de Castro Faria	19 ans	Rio de Janeiro	Brésil
33 ^e	Adriana Carmairo-Montairo	21 ans	Joao Pessoa	Brésil
33 ^e	Liliana Puente Maury	22 ans	Santiago de Cuba	Cuba
33 ^e	Carolina Silva Marques Borges	16 ans	Belo Horizonte	Brésil
41 ^e	Maxim Surdu	22 ans	Chisinau	Moldavie
41 ^e	Péter Koncz	18 ans	Szeged	Hongrie
43 ^e	Luciara Lima	22 ans	Joao Pessoa	Brésil
43 ^e	Ana Carolina Bicalho Conzendey	34 ans	Rio de Janeiro	Brésil
43 ^e	Sergio Jimenez	16 ans	San José	Costa Rica
43 ^e	Catherine Lobo	41 ans	Poona	Inde
43 ^e	Joao Martins	22 ans	Coimbra	Portugal
43 ^e	Barbara Brzezicka	18 ans	Gdansk	Pologne
43 ^e	Sara Serrao	20 ans	Lisbonne	Portugal
43 ^e	Elena Vladova	29 ans	Varna	Bulgarie
43 ^e	Daniela Serban	17 ans	Brasov	Roumanie
52 ^e	Dianelys Zemanovich Toymil	30 ans	La Havane	Cuba
52 ^e	Juliana Carmeiro Monteiro	22 ans	Joao Pessoa	Brésil



52 ^e	Maria Ester Habas Castro	20 ans	Malaga	Espagne
52 ^e	Loes de Rek	51 ans	Apeldoorn	Pays-Bas
52 ^e	Victoria Pascual Escudero	15 ans	Valladolid	Espagne
52 ^e	Pallavi Deokar	19 ans	Poona	Inde
58 ^e	Dongre Milind	20 ans	Poona	Inde
58 ^e	Kaur Gillet Gurmeet	26 ans	Katmandou	Népal
58 ^e	Alexey Bylinski	14 ans	Vancouver	Canada
58 ^e	Yelena Yelina	13 ans	Sébastopol	Ukraine
58 ^e	Oleg Tîrsîna	17 ans	Chisinau	Moldavie
63 ^e	Emmanuel Toukbine	22 ans	Garoua	Cameroun
63 ^e	Erin Mondloch	17 ans	Missoula	EUA
63 ^e	Loto Lirio Chung Hernandez	23 ans	Guayaquil	Équateur
66 ^e	Jose Alamos S.	13 ans	Santiago	Chili
66 ^e	José Luis Campos	16 ans	Braga	Portugal
66 ^e	Plamena Jubenova Tchardacova	16 ans	Bourgas	Bulgarie
66 ^e	Elena Gueorguieva Zutzkanova	15 ans	Bourgas	Bulgarie
70 ^e	Deborah Barbosa	29 ans	Botafogo	Brésil
70 ^e	Agnès Gyorgyey	16 ans	Szeged	Hongrie
72 ^e	Narayani Harigovindan	22 ans	Trivandrum	Inde
72 ^e	Nita S. Iyer	31 ans	Trivandrum	Inde
72 ^e	Camilo Varas	22 ans	Guayaquil	Équateur
75 ^e	Raluca Zidaru Lavinia	17 ans	Craiova	Roumanie
75 ^e	Serena Saloo	16 ans	Messine	Italie
75 ^e	Thierry Wako	15 ans	Garoua	Cameroun
75 ^e	Jayasree Preethi	17 ans	Trivandrum	Inde
79 ^e	Rossana Menofosana	15 ans	Messine	Italie
79 ^e	Tessa Watson	64 ans	York	Royaume-Uni
81 ^e	Romano Ilenia	17 ans	Caltanissetta	Italie
81 ^e	Pablo Santos Heiron	17 ans	Valladolid	Espagne
81 ^e	J. Schlotjes	55 ans	Kennemerland	Pays-Bas
84 ^e	Patrizia Aglialoro	41 ans	Rome	Italie
84 ^e	Udeariry Obiomd	25 ans	Port Harcourt	Nigeria
85 ^e	Geraldine Mac Donnell	40 ans	Kuala Lumpur	Malaisie
85 ^e	Salvatore Vilardo	16 ans	Caltanissetta	Italie
88 ^e	Mendy Nicanor Abraham	18 ans	Ziguinchor	Sénégal
88 ^e	Luis Baringos	15 ans	Valladolid	Espagne
88 ^e	Caterina Lore	16 ans	Messina	Italie
91 ^e	Guzenily Agnieszko	19 ans	Wroclaw	Pologne
91 ^e	Nina Adlan Disney	35 ans	Kuala Lumpur	Malaisie
91 ^e	Jean-Pierre Bola Malanga	44 ans	Kinshasa	Congo
91 ^e	Bodgi Acquah	25 ans	Accra	Ghana
91 ^e	Musando Ouma Kennedy	74 ans	Mombasa	Kenya
96 ^e	K. Paul-Roméo Essessi	28 ans	Accra	Ghana
97 ^e	Samuel Atube	28 ans	Kampala	Ouganda
98 ^e	Marta Balbous	15 ans	Doubaï	Syrie
99 ^e	Smitha Shetty	27 ans	Bombay	Inde
Hors concours				
100 ^e	Hafez Hassan Awadein	55 ans	Port-Saïd	Égypte



U N E A S S O C I A T I O N A M I E

L'Association des écrivains de langue française a été créée en février 1926, sous le nom d'« Association des écrivains d'expression française de la mer et de l'outre-mer » (AEFMOM). Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 29 juillet 1952, l'ADELFF est la plus ancienne des associations francophones.

Elle a pour vocation de regrouper des écrivains de tous continents et de toutes nationalités qui ont en commun l'usage de la langue française et, ce faisant, de créer des liens et de favoriser le développement de la littérature francophone. L'activité qui symbolise le mieux cette vocation est l'attribution, depuis près de cinquante ans, de prix littéraires, actuellement au nombre de onze. Leur définition est géographique. Ils ont principalement pour objectif de faire connaître des auteurs francophones originaires des diverses régions du monde et, dans certains cas, des œuvres d'autres auteurs consacrées à la région. Tous les genres littéraires sont concernés par ces prix.

Neuf d'entre eux sont décernés annuellement : prix de l'Afrique méditerranéenne/Maghreb, prix de l'Afrique noire, prix des Alpes et du Jura, prix de l'Asie, Prix européen, prix France-Liban, prix France-Québec/Jean-Hamelin, prix France/Wallonie-Bruxelles et Grand Prix de la mer.

Deux sont décernés tous les deux ans : les années impaires, le prix des Caraïbes et, les années paires, celui des océans Indien et Pacifique.

Le siège de l'ADELFF est situé 14, rue Broussais, 75014 Paris. La cotisation annuelle est de 40 €. La condition préalable à l'admission est d'avoir effectivement publié trois livres (sociétaire) ou au moins un (adhérent).

Les termes de ses statuts rapprochent l'ADELFF de Défense de la langue française, car elle y est définie ainsi : « *Ouverte sur le monde, attentive aux mutations de celui-ci, mais consciente de servir, à travers ce qui passe ou évolue, une cause supérieure et permanente qui est à la fois facteur de connaissance mutuelle, de rapprochement et de solidarité, elle réunit dans un même attachement à la langue française des écrivains de toutes nationalités.* »

Simone DREYFUS

NDLR : Simone Dreyfus est la secrétaire générale de l'ADELFF.



À L'AVENTURE EN... ESTONIE



En naviguant sur l'internet, Philippe Hâche, coordinateur des Études francophones à l'université de Tartu, en Estonie, fondée en 1632 par le roi de Suède Gustave II Adolphe, a découvert le site du Cercle François-Seydoux, avec lequel il s'est mis en relation. Il souhaitait une collaboration, des conférences...

Le 11 octobre, accompagné du Dr Marie-Laure Lagardère, ancien inspecteur général des Affaires sociales, et d'une de ses amies Mlle Marie-Madeleine Louis, administrateur civil, qui fut jusqu'à ces derniers mois, conseiller du médiateur de la République, je me suis envolé pour Tallinn, capitale de l'Estonie, via Helsinki. Les langues nationales des deux pays appartiennent à la famille finno-ougrienne. Impossible de reconnaître quoi que ce soit dans ces langues agglutinantes, même quand on sait où placer l'accent...

Hérissée de hauts clochers et de beffrois, de bulbes et de coupoles « orthodoxes », ville hanséatique restaurée avec beaucoup de goût, Tallinn, 480 000 habitants, est la capitale d'un pays qui n'en compte guère plus de 1 300 000 et dont plus de 30 % sont russophones. Indépendant depuis onze ans, débarrassé du joug soviétique, qui a pesé sur lui pendant cinquante ans, après avoir connu au cours des siècles la tutelle des Teutons, des Suédois et des Russes, ce pays, différent des deux autres nations baltes, doit entrer en 2004 dans l'Union européenne. La population a connu tant de vicissitudes qu'elle semble redouter cette entrée dans l'UE. Elle ressent une sorte de malaise que ne connaissent pas les jeunes qui sont aux postes de responsabilités. Le ministre des Finances n'a pas trente ans !

La vie culturelle est bien vivante dans tous les genres : opéras, théâtres, conférences, récitals d'orgue ou de musique de chambre, variétés... Une chaleur toute particulière anime les chorales, qui peuvent être gigantesques. Les compositeurs estoniens contemporains sont nombreux, mais peu connus en France, sauf peut-être Arvo Pärt.

Nous avons pu entrer en contact avec le nouveau « numéro deux » du Centre culturel français, M. Denis Soriot, qui nous a indiqué qu'au ministère des Affaires étrangères estonien une centaine de fonctionnaires apprenaient le français. Le Centre culturel organise festivals, séances de



séances de films ou de théâtre et expositions. La coopération est aussi technique : réformes de l'hospitalisation, coopération institutionnelle et internationale, entreprises commerciales. On y enseigne le français et quelque 200 élèves payants fréquentent les cours. Enfin, le Centre encourage une coopération linguistique et une promotion d'expression française dans les écoles secondaires et les grandes écoles.

Autre contact à Tallinn : une rencontre avec Mme Lore Listra, directrice de l'Institut estonien, qui aime la France et le français, et fait tout pour les faire aimer. Une coopération soutenue avec cet institut et des relations plus articulées seraient, pour la cause du français, de première importance.

Tartu (200 km au sud-est de Tallinn) nous est apparue comme une jolie ville... à la campagne. Le rêve d'Alphonse Allais... c'est Tartu, c'est l'université dont le nom du premier recteur, d'origine française, Frédéric Parrot (1767 – 1852) est loin d'être oublié. C'est le cœur de la ville, sa raison d'être et personne en Estonie n'imagine devenir quelqu'un sans avoir obtenu une peau d'âne de cette université. Philippe Hâche nous a demandé de faire nos conférences le soir à partir de 20 heures. Une entière liberté était laissée aux étudiants en langue française. Ils sont environ 250. Les premières tempêtes de neige, les distances assez longues pour certains ont fait que nous avons, par les quatre conférences prévues, touché quelque trente à trente-cinq étudiants en tout. Une dizaine ont participé aux quatre exposés.

Marie-Laure Lagardère et votre serviteur avaient, pour la prise de contact, organisé une promenade au Quartier latin avec des diapositives et des photos qui ont circulé. Le lendemain, le Dr Lagardère a fait une communication sur la loi contre l'exclusion, que Geneviève Anthonioz-de Gaulle n'a eu de cesse de faire accepter. Les étudiants ont écouté avec passion. Surpris de ne pas les voir prendre de notes, j'ai posé la question : pourquoi ? Les difficultés matérielles, le manque de papier les ont entraînés à développer leur mémoire auditive comme dans les pays où la transmission est orale. Le mercredi, j'ai parlé de Marie Noël, poète de l'âme et de la France profonde, donc poète universel puisque les thèmes qu'elle a abordés touchent tous les cœurs. Ses moyens d'expression, très variés, permettaient d'aborder différents aspects de la prosodie française. Le quatrième soir, Marie-Madeleine Louis a présenté le rôle du médiateur



et sa conférence n'a pas seulement intéressé les auditeurs estophones ou russophones, mais aussi les Français qui étaient là.

Ce fut une expérience française auprès d'amis inconnus, une aventure estonienne que nous ne sommes pas près d'oublier, mais nous avons le sentiment qu'un peu plus de coordination entre les Français et ceux qui aiment la France rendrait les actions entreprises complémentaires et plus efficaces.

Après Tartu, nous sommes allés découvrir l'île de Saaremaa, à l'ouest du pays, fort intéressante car on y trouve des églises des XII^e et XIII^e siècles, construites par les cisterciens. À Kuressaare, ville la plus importante de l'île, nous avons fait la connaissance d'une accueillante famille : Mme Kaljo-Randmaa est professeur d'anglais au lycée, mais elle parle le français et donne des cours de notre langue. Elle est venue deux fois en France. Son mari, responsable du parc naturel de l'île, est anglophone. Avec leurs garçons (onze, dix et sept ans) et une ancienne institutrice qui parlait magnifiquement l'allemand, ils se sont mis en quatre pour nous faire découvrir les beautés de leur île.

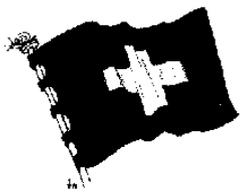
Dans les premières neiges, dans la lumière magnétique du Nord, nous avons été initiés à l'esprit de cette île dont un cratère de météorite, les églises-forteresses et le château du prince évêque de Kuressaare, avec ses tours et ses douves au bord de la mer, et les cimetières romantiques où dorment de grands peintres nous laissent un merveilleux souvenir.

Aucune propagande touristique n'existe en français. Des progrès sont à faire en ce domaine, et la France pourrait se montrer plus active auprès de ce pays, petit mais ô combien attachant.

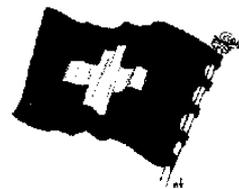
Nous remercions Suzanne Champonnois et François de Labriolle, auteurs d'un ouvrage sur l'Estonie⁽¹⁾, et Mlle Anneli Kavald, responsable de l'Institut estonien à Paris (3, rue Robert-Estienne, 8^e – tél. : 01 42 56 53 46) qui nous ont particulièrement aidés à préparer ce voyage.

Jacques DHAUSSY
Cercle François-Seydoux

1) Éditions Karthala (Paris 1997).



POPULATION SUISSE ET FRANCOFONIE



La représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès des Nations unies, à Genève, a chargé l'institut Érasme d'effectuer un sondage sur la perception qu'a de la francophonie la population suisse. Il a eu lieu du 27 février au 8 mars 2002. Mille personnes ont été interrogées, 400 en Suisse romande, 400 en Suisse alémanique et 200 au Tessin italophone. La marge d'erreur est estimée à 3 %.

Cette étude, réalisée à l'occasion de la Fête de la Francophonie, les 19 et 20 mars à Genève, a porté aussi sur « *la perception internationaliste de la langue française et la promotion de celle-ci* ». Vous en trouverez ci-dessous les éléments principaux.

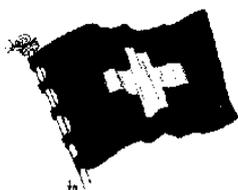
1. La notion de francophonie n'est pas exactement comprise par une majorité de Suisses. Ainsi pour 61 % des Romands, 31 % des Suisses alémaniques et 50 % des Tessinois, la francophonie est « l'ensemble des pays parlant français ». Pour d'autres, elle signifie « les gens qui parlent français », pour d'autres encore c'est la conservation de la langue et de la culture françaises.

2. Globalement, les Suisses voient une tendance à la baisse de la population francophone dans le monde. Ce sont étonnamment les Alémaniques qui projettent l'image la plus florissante de la langue française ; les Romands, eux, mettent l'accent sur la stabilité de leur langue.

3. Logiquement, les Romands ont, à 85 %, le sentiment d'appartenir à la francophonie. Les Alémaniques et les Tessinois partagent cet avis à près de 40 %.

4. S'ils montrent une ouverture pour l'espace européen, les Romands restent davantage liés par une proximité linguistique et culturelle que par une proximité de voisinage. En d'autres termes, ils se sentent plus proches des habitants d'un pays francophone que de ceux d'un pays voisin de la Suisse où l'on parle une autre langue que le français.

5. Parmi les Suisses, 37 % ont entendu parler des sommets de la Francophonie (55 % de Romands, 44 % de Tessinois et 31 % d'Alémaniques).



Majoritairement, ils estiment que ces rencontres sont un moyen efficace pour renforcer le développement de la francophonie.

6. Le maintien de la langue française comme l'une des langues internationales aux Nations unies a une très grande importance pour l'ensemble des Helvètes (88 % pour les Romands, 83 % pour les Tessinois et 79 % pour les Alémaniques).

7. Les domaines d'action prioritaires pour favoriser le développement de la francophonie sont, dans l'ordre d'importance :

- enseignement et formation ;
- arts et culture ;
- communication, médias et télécommunications ;
- économie ;
- démocratie et droits de l'homme.

8. À 83 %, les Suisses estiment qu'ils maîtrisent l'allemand et, à 63 %, le français. L'anglais (50 %) devance aujourd'hui l'italien (26 %). En Suisse romande, la langue de Shakespeare s'affirme comme deuxième langue principale (45 %) et plus encore en Suisse alémanique (53 %). En revanche, le Tessin italoophone privilégie toujours les langues nationales : le français (69 %) et l'allemand (47 %) passent bien avant l'anglais (25 %).

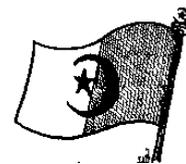
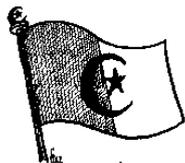
9. Si les Alémaniques ne sont que 24 % à reconnaître le caractère international de l'allemand, 53 % des Romands pensent que la langue française est le plus international des trois idiomes principaux de la Suisse. Quant aux Tessinois, 34 % d'entre eux considèrent l'italien comme une langue internationale. L'anglais est clairement reconnu par 97 % des personnes interrogées comme la langue la plus internationale.

10. Face à 51 % d'Alémaniques qui marquent leur sympathie pour la langue française ou les cultures francophones, la proportion, au Tessin, est de 78 %.

C'est sur cette note optimiste que l'on restera.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

« POURQUOI L'ALGÉRIE NE FAIT-ELLE PAS PARTIE DE L'ESPACE FRANCOPHONE ? »



Tel était le thème du colloque organisé, le 14 septembre à Bruxelles, par l'Association multiculturelle des francophones dans le monde (AMFM) et l'Association de soutien aux scientifiques et intellectuels algériens et leurs amis du Bénélux (ASSIA-BEL). Claire Goyer, administrateur de DLF, était chargée de conclure cette rencontre.

Ni les organisateurs, ni les intervenants ne se doutaient qu'ils seraient si vite rattrapés par l'actualité : en effet, quelques semaines plus tard, M. Bouteflika acceptait l'invitation de participer au Sommet de la Francophonie à Beyrouth.

En guise de conclusion, je commencerai par rappeler que le français et l'arabe sont de vieilles connaissances.

De ce côté-ci de la Méditerranée, avec plus de 450 mots, l'arabe occupe une place privilégiée dans la langue française : mots qui sont tous très usités dans des domaines aussi variés que les mathématiques, l'astronomie, la botanique ou le commerce. Au hasard : *chiffre, algèbre, zénith, sirop, nénuphar, mousseline, madrague, mousson, nacre, café, guitare, matelas* ou *douane* sont hérités du temps d'Haroun Al-Rachid. La traduction des *Mille et Une Nuits* au XVIII^e siècle a mis en vogue des mots comme *babouche, sultan, talisman* ou *chérif*. Une troisième série d'emprunts : avec la colonisation, l'argot a adopté *toubib, nouba, clebs, tchatche, chouïa, kif-kif, flouze* et bien d'autres termes de la langue dialectale nord-africaine.

Et aujourd'hui, avec l'immigration de millions de Maghrébins, l'arabe et le berbère sont pratiqués non seulement dans les pays francophones, mais aussi dans toute l'Europe.

De l'autre côté de la Méditerranée, l'arabisation voulue par le gouvernement algérien au lendemain de l'indépendance, pour des raisons identitaires, n'a pas eu les effets escomptés.

Pourquoi ? La langue arabe parlée (on sait que la langue écrite est sacrée et reste inchangée) a longtemps été celle d'un empire, comme le latin avant lui, puis a éclaté en de nombreux dialectes dans les pays conquis par l'Islam. De ce fait, au fil des siècles, il est devenu difficile à un Algérien de communiquer avec un Libanais ou un Égyptien, sinon en apprenant



l'arabe classique, qui n'est pas sa langue maternelle. Les choses se compliquent encore pour un écolier algérien, dont la langue identitaire est le berbère, depuis peu reconnue comme langue nationale.

Autre paradoxe : si l'enseignement primaire et secondaire se donne exclusivement en arabe, en Algérie il faut connaître le français pour suivre certains cours à l'université, notamment en sciences... Quant à la presse d'Alger, pas moins de dix-sept quotidiens sont publiés en français aujourd'hui, soit cinq fois plus qu'à l'époque coloniale. On peut se demander qui lit cette presse.

Un récent sondage révèle que, parmi les pays francophones d'Afrique, le plus grand nombre de locuteurs de français se trouve en Algérie : près de 40 % d'Algériens le parlent couramment et l'utilisent comme langue véhiculaire. Environ 30 % le parlent occasionnellement. Et, ceci expliquant cela, c'est aussi le pays qui compte le plus de paraboles de télévision ! C'est le « club Dorothée » ou, aujourd'hui, « Star Academy » qui transmet le français aux enfants algériens.

On voit bien que la politique d'arabisation n'a pu effacer une empreinte qui remonte à plus de 170 ans, lorsque, pour un coup d'éventail (exactement, de chasse-mouche), les navires du roi de France voguent à l'assaut d'Alger. Et c'est Antoine Schneider, ministre français, qui désigne en 1839 d'un nom unique – Algérie/Al Djazaïr – cette partie du nord de l'Afrique.

Et si – après tant d'années d'un destin mêlé ! – cette empreinte avait un sens : la langue française appartient aux Algériens autant qu'aux Français ? C'est en français qu'est proclamé, devant la presse du monde entier, en 1958, l'acte de naissance du GPRA (premier gouvernement algérien), et cela, il ne faut pas l'oublier.

Depuis l'indépendance, ce sont les pays francophones que les Algériens choisissent en priorité comme terre d'émigration, et c'est à Paris que les proscrits se réfugient. C'est en français que les enfants algériens de France et d'autres pays francophones sont scolarisés, qu'ils communiquent, et qu'ils forgent leur nouvelle identité. Beaucoup d'immigrés, auxquels on ne donne jamais la parole, la considèrent comme une chance, une richesse à ajouter à leur autre culture. Et c'est en français encore que les classes moyennes comme les élites algériennes s'expriment et éduquent leurs



enfants aujourd'hui... Autre signe d'une détente linguistique, officielle celle-là : les contrats passés avec des entreprises françaises intervenant en Algérie sont désormais rédigés en français, alors qu'ils l'étaient exclusivement en arabe dans les années 80.

Saint Augustin – qui parlait latin – n'aurait pas renié cette appartenance. Et que partagent les Albert Camus, Jean Daniel et Kateb Yacine, les Guy Bedos, Smaïn et Isabelle Adjani, les Alain Mimoun et Zinédine Zidane, à part leurs origines familiales, si ce n'est une même langue et une même culture pour nous faire réfléchir, rire, pleurer ou nous émouvoir par leur talent ?

La connivence engendrée par la langue française est le fait de 55 pays appartenant à la Francophonie. Elle doit être entretenue et développée. Cette langue véhicule des valeurs de raison, de démocratie, et de modernité. Il est par conséquent essentiel, et urgent, dans la mondialisation, de resserrer les liens culturels que l'Histoire a tissés entre nos peuples : le danger, si tel n'est pas le cas, est de s'y dissoudre.

L'affaire semble déjà en bonne voie sous l'impulsion de nos gouvernements. Le lycée français rouvre ses portes à Alger, des consulats et des centres culturels français vont rouvrir à Annaba et Oran. En France, l'année 2003 est déclarée « Al Djazaïr, année de l'Algérie en France* ». On peut donc espérer que, très vite, l'Algérie rejoindra l'organisation des pays qui ont le français en partage. C'est sa place naturelle. Les Algériens comme tous les peuples francophones ne peuvent qu'y gagner.

Claire GOYER

* L'année de l'Algérie a commencé le 6 novembre.

**Le président Jean Dutourd,
le conseil d'administration et le comité de rédaction
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2003.**

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES..

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● L'association Amitié Partage, ONG* qui rassemble 550 associations et institutions françaises de coopération internationale en Europe, notamment en Roumanie, organise jusqu'au 31 mai 2003 ses 3^{es} Olympiades de la Francophonie, des Arts et de la Culture.

Amitié Partage, 46, rue de la Providence, 29000 Quimper, tél. : 02 98 53 71 91, fax : 02 98 53 72 23, mél. : amitie-partage@wanadoo.fr
site : <http://www.amitie-partage.org/>

● THAÏLANDE :

– Un article de *The Nation Bangkok* signale la technique du Dr Adith Cheosakul, qui améliore la prononciation de ses étudiants en comparant les sons du français et du thaïlandais.

– La connaissance du français est très utile pour ceux qui se destinent au tourisme, et ceux qui souhaitent devenir diplomates, interprètes ou guides, même si le chinois devient plus populaire chez les jeunes.

● Le Forum francophone des affaires (FFA) prépare le lancement de la Fédération internationale des banques et institutions financières francophones, afin de faciliter la constitution d'un espace économique et culturel francophone.

● Le réseau des Médias francophones du Sud (Médiaf) développe de nouveaux services : site portail, constitution d'un réseau de correspondants au sein de la rédaction de neuf journaux d'Afrique, du Maghreb et de l'océan Indien.

● Le 1^{er} octobre, M. Taha Abdalla, conseiller culturel près l'ambassade de la République arabe d'Égypte à Paris, a

organisé une « Journée de réflexion sur la Francophonie au XXI^e siècle », pour présenter *Les défis de la Francophonie. Pour une mondialisation humaniste*, ouvrage de Serge Arnaud, Michel Guillou, et Albert Salon, administrateur de DLF.

● SUISSE :

– Les 34^{es} Assises de la presse francophone, du 8 au 14 septembre à Genève, réunissaient des journalistes de quarante-sept pays.

– La semaine de la francophonie, organisée dans le canton du Jura du 5 au 12 octobre, comportait notamment les manifestations suivantes : exposition « Victor Hugo », à Vellerat ; conférence sur la coopération francophone Jura - Arménie, à Porrentruy ; conférence sur l'œuvre méditerranéenne de Victor Hugo, donnée par un ancien ministre algérien, à Delémont, où plusieurs intervenants suisses et étrangers se sont exprimés sur la place de la langue française en Suisse et en Europe, ainsi que sur la promotion du pluralisme linguistique.

● Une conférence internationale sur le plurilinguisme s'est tenue à Tlemcen (Algérie) du 27 septembre au 1^{er} octobre. M. Pierre-André Comte, secrétaire général de la Conférence des peuples de langue française, député-maire de Vellerat (Jura), a prononcé une allocution sur la situation du français et des langues nationales en Suisse. M. Auguste Macheret, ancien conseiller d'État du canton de Fribourg, s'est exprimé sur la situation linguistique en Europe et dans le monde, et en particulier « sur le danger de la langue unique ou du tout anglais ».

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES..

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● Riche de plus de 15 000 ouvrages, la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges propose « le prêt international » gratuit : jusqu'à trois livres pour une durée de trois mois. Acheminement payant.

2, rue Louis-Longuequeue, 87032 Limoges cedex,
tél. : 05 55 45 96 38, téléc. : 05 55 45 96 96,
mél. : francophonie@bm-limoges.fr
site : www.francophonie-limoges.com

● ÉGYPTÉ :

– Pour le sommet de l'emploi des jeunes, qui s'est tenu à Alexandrie du 7 au 11 septembre, l'AIF* a traduit les documents de travail en français et ouvert un forum de discussion sur le site : www.jeunesse.francophonie.org

– Au Caire, l'université française d'Égypte, inaugurée le 18 octobre, accueille une centaine d'étudiants, dans deux filières : gestion et systèmes d'information, et langues appliquées. Elle est présidée par Mme Tahani Omar, ancien ambassadeur délégué permanent de l'Égypte à l'Unesco, docteur d'État de théâtre et auteur d'une thèse sur Molière.

● QUÉBEC :

L'association Impératif français s'insurge contre l'exclusion des Canadiens non anglophones d'organisations internationales : une plainte a été déposée contre le gouvernement canadien.

Impératif français, CP 449, Aylmer, Québec, J9H 5E7, tél. et téléc. : (819) 684 7119
mél.: imperatif@imperatif-francais.org
site: <http://www.imperatif-francais.org>

● Les états généraux de l'enseignement du français en Afrique, prévus du 25 au 29 novembre 2002 à Abidjan (Côte-d'Ivoire), ont été reportés.

● BELGIQUE :

Pour défendre les citoyens francophones et faire respecter le français dans les messages administratifs, commerciaux ou culturels, l'OCF (Office des consommateurs francophones), domicilié à la Maison de la Francité à Bruxelles, offre aide et conseils, et peut même porter plainte auprès de la Commission permanente de contrôle linguistique.

18, rue Joseph II, 1000 Bruxelles,
tél. : (32 2) 219 49 33, téléc. : (32 2) 219 67 37
mél. : mdlf@maisondelafrancite.be
site : maisondelafrancite.be/francite/

– À De Haan, le 11 septembre, le directeur de l'APFF, Edgar Fonck, a présenté l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre à une trentaine de parlementaires des différentes assemblées du pays et de tous les partis.

– Dans l'éditorial de *Nouvelles de Flandre* (n° 20), Edgar Fonck écrit : « *La reconnaissance par le Conseil de l'Europe [29 septembre 2002] des 300 000 francophones vivant en Flandre en tant que minorité constitue une étape importante pour l'avenir de la langue et de la culture françaises au Nord de notre pays.* »

Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique, tél. : (32 0) 59 23 77 01, téléc. : (32 0) 59 23 77 02
mél. : apff@dmnet.be, site : <http://www.dmnet.be/ndf>

– Annonçant l'« Année Simenon au pays de Liège », qui commencera le 14 février 2003, le numéro 80 de *W+B Wallonie-Bruxelles* est entièrement consacré à l'écrivain, qui naquit à Liège en 1903 et mourut à Lausanne en 1989.

2, place Saintelette, B-1080 Bruxelles,
tél. : (32 2) 421 82 11, téléc. : (32 2) 421 87 87,
mél. : mail@eiwb.be

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES..

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● TV5, chaîne mondiale en français, est en pleine expansion : plus de 120 millions de foyers peuvent recevoir ses programmes. Depuis peu, TV5 émet à New York, en Corée, en Chine et à Hong-Kong. Début 2003, elle produira ses propres journaux, en prenant en compte l'actualité des pays du Sud.

● Dans un article de la revue *Géopolitique* (n° 79), intitulé « L'Asie centrale et l'Occident », une étudiante kirghize regrette que son pays soit méconnu, et que, malgré les milliers de jeunes qui y apprennent le français, il n'y ait pas d'ambassade de France à Bichkek.

● À l'issue du IX^e Sommet de la Francophonie, le 20 octobre, à Beyrouth, les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont élu M. Abdou Diouf – président du Sénégal de 1981 à 2000 – au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il succédera à M. Boutros Boutros-Ghali au début du mois de janvier 2003.

● La XX^e Biennale de la langue française se tiendra à La Rochelle, du 25 au 28 septembre 2003, et aura pour thème : « De Champlain à Senghor : langue française et langues partenaires. »

113, rue Galliéni, 78670 Villennes-sur-Seine,
tél. : 01 39 75 81 81, téléc. : 01 39 75 90 25,
mél. : gildasogee@aol.com
site : www.francophonie.org/oing/biennal

● PÉROU :

SEDIFRALE XIII, treizième congrès latino-américain des professeurs de français, se tiendra à Lima, du 30 mai au 3 juin 2003, et sera intitulé : « Français et Modernité ».

● ÉTATS-UNIS :

– Le bulletin de France-Louisiane Franco-Américanie (n° 100) annonce que « *le marquis de La Fayette vient d'être élevé par le Congrès américain au rang de "citoyen d'honneur des États-Unis". Un rare privilège qui n'a été accordé qu'à quatre personnalités : Winston Churchill, mère Teresa, Raoul Wallenberg (diplomate suédois qui sauva 100 000 juifs hongrois) et William Penn (fondateur de la Pensylvanie)* ».

Fifa, 17, avenue Reille, 75014 Paris,
tél. : 01 45 88 02 10, téléc. : 01 45 88 03 22,
mél. : flfa@free.fr, site : <http://flfa.free.fr>

● Un colloque visant à évaluer l'état des recherches sur le français parlé aux États-Unis aura lieu du 22 au 24 avril 2003 à l'université d'Indiana à Bloomington.

● Le 76^e congrès de l'AATF (American Association of Teachers of French) se tiendra du 4 au 7 juillet 2003 à la Martinique.

Site : <http://wwwfrenchteachers.org>

Françoise MERLE

* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

* ONG : Organisation non gouvernementale

LES LANGUES DE L'EUROPE



IL N'EST JAMAIS TROP TARD...

C'est à Marrakech, en janvier 2000, lors de la création du premier club du Soroptimist International au Maghreb, alors que nos nouvelles amies marocaines affirmaient leur attachement à la langue française, qu'ont été connues les menaces de suppression du français, jusqu'alors langue officielle de la Fédération européenne du Soroptimist International.

Suivi de beaucoup d'autres qui ont constitué l'Union française, le premier club européen du Soroptimist International (Union interprofessionnelle féminine) fut ouvert à Paris en 1924 par la célèbre spécialiste de chirurgie plastique et réparatrice : Suzanne Noël.

Dans le même temps, Suzanne Noël présidait à la création de la Fédération européenne du Soroptimist International, qui choisit le français comme langue officielle.

Cette fédération européenne compte actuellement 1 031 clubs répartis sur 58 pays et territoires, dont aucun n'a l'anglais comme langue officielle. Cependant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'anglais s'étant généralisé jusqu'à devenir la seconde langue officielle de la Fédération européenne, la revue *Le Trait d'Union* est devenue bilingue.

Les menaces pesant sur l'usage du français provenaient d'une motion déposée par l'Union suédoise demandant d'imposer l'anglais comme seule langue officielle de la Fédération européenne, sous de fallacieuses raisons d'économie de traduction.

Quelques soroptimistes firent part à la présidente nationale de l'Union française d'alors, qui ne semblait opposer qu'une résignation attristée à la menace, de leur volonté de réunir leurs efforts pour s'opposer à cette motion.

Le travail de sape médiatique présentant l'anglais comme langue internationale, un soupçon de snobisme et la difficile prise de conscience de la nécessité de défendre nos identités culturelles entretenaient chez certaines une passivité résignée.

Les difficultés nous ont stimulées, et la chance nous a souri. Dès l'ouverture de son mandat, la nouvelle présidente nationale soutenait nos



efforts, proposant comme programme pour les années 2000-2002 : « *La défense et le rayonnement de la langue française dans le monde* ».

Grâce à son soutien, différentes opérations ont pu être menées et un éclat particulier a été apporté aux Journées d'expression française, qui réunissent tous les deux ans, dans un pays chaque fois différent, « *des femmes vivant au sein de communautés et sous des latitudes variées et considérant la langue française comme une part de leur patrimoine* ».

Devant la menace de la motion suédoise, une commission ad hoc a demandé aux clubs de toute la Fédération d'exprimer leurs points de vue. De leur synthèse est apparu le profond attachement des clubs francophones et de nombreuses Unions européennes à la langue française.

Le 6 juillet dernier, à Vejke au Danemark, s'est tenue une réunion, afin d'examiner la possibilité de supprimer le français comme langue officielle de la Fédération européenne du Soroptimist International.

Grâce notamment au soutien des Unions francophones, la motion suédoise a été rejetée par 32 voix contre 17. Les menaces pesant sur l'usage du français au sein de la Fédération européenne du Soroptimist International ont été repoussées. L'usage de la langue française est maintenu.

Aurélia MONTEL
Cercle François-Seydoux

NDLR : Aurélia Montel et le Club Paris-Sud des soroptimistes ont réalisé un *Florilège des amoureux de la langue française*, auquel ont participé les clubs francophones. Pour se le procurer, adresser à S.I. Union française, 4, rue de Madagascar, 75012 Paris, un chèque de 15,81 € (12 € + 3,81 € de frais de port), à l'ordre de l'Union française du Soroptimist (Florilège). Les fonds récoltés seront intégralement reversés pour les « œuvres des classes de filles à Kaboul » et pour les opérations d'urgence des Alliances françaises.

Toute notre reconnaissance va aux mécènes qui soutiennent
généreusement notre action :

**Groupe des Éditions du Rocher - Jean-Paul Bertrand éditeur,
Mme Raymonde Tillon et M. Pierre Rivron.**

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

MÉTÉOROLOGIE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du grec *meteôrologia*, « recherche ou traité sur les corps, les phénomènes célestes ».

Discipline ayant pour objet l'étude des phénomènes atmosphériques et de leurs variations, et qui a pour objectif de prévoir à court terme les variations du temps. *La météorologie est un des domaines de la physique du globe. Météorologie marine.* Par méton. Organisme officiel ou service spécialement chargé de cette étude ; l'ensemble des observations effectuées et des prévisions établies par ses soins. *La Météorologie nationale.* On dit, par abréviation et familièrement, *météo. La météo prévoit de fortes gelées.*

Souvent employé abusivement pour désigner le temps qu'il fait, les conditions climatiques.

MÉTHODOLOGIE n. f. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *méthode* et de *logie*, tiré du grec *logos*, « discours, traité ».

Étude des méthodes de recherche et d'analyse propres à une science, à une discipline.

Ce terme ne doit pas être employé comme synonyme de *méthode*.

MINISTRE n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin *minister*, « serviteur ».

I. A désigné, au sens le plus général, la personne chargée de l'accomplissement d'une mission. *Les rois sont les ministres de Dieu sur terre. Il a été le ministre des plaisirs du roi. Être, devenir le ministre d'une vengeance.* On a rencontré parfois au XVII^e siècle *ministre* au féminin, non pour désigner une fonction, mais dans des emplois abstraits. *Bossuet cite comme principales ministres de la vertu de justice la constance, la prudence et la bonté.* [...]

II. Personne à qui l'on remet la charge d'une fonction, d'un office.

1. HIST. Celui à qui un prince confiait l'administration de son royaume, à qui il commettait le soin des affaires publiques. *Le roi l'a fait, l'a nommé ministre.* [...]

2. Titre donné à ceux qui, appelés à siéger au gouvernement d'un État, sont ordinairement placés à la tête d'un département dont ils ont la charge. *Ministre de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Finances* [...]. *Monsieur le Ministre, Madame le Ministre.* [...]

L'emploi du féminin dans *la ministre*, et dans *Madame la Ministre*, qui est apparu en 1997, constitue une faute d'accord résultant de la confusion de la personne et de la fonction.

3. DIPLOMATIE. Personne chargée par un gouvernement de le représenter auprès d'un État étranger (vieilli). [...]

4. RELIG. Celui, celle qui exerce un ministère au sein d'une Église, qui a autorité pour accomplir certaines fonctions cultuelles. [...]

* Extraits du fascicule MERLAN à MODÉRANTISME (6 août 2002) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

Les deux premiers tomes de la neuvième édition du *Dictionnaire* de **A à MAPPEMONDE** sont consultables sur l'internet à l'adresse suivante : <http://zeus.inalf.fr/academie9.htm>

M O T S E N P É R I L

CONTREMANDER v., révoquer un ordre, une demande, une commande.

« [je vais] *contremander aussi notre voiture prête.* » (Molière.)

« *Celui-ci [Pétion] une heure avant le tour, contremanda la revue.* » (Michelet.)

CONTREMONT ou **CONTRE-MONT**

1. Adv., vers le haut.

« La Seine dans son lit verra plutôt son onde

Rebrousser contremont sa course vagabonde. » (Racan.)

2. Prép., vers le haut de.

« *Contremont le bûcher, légère elle [la flamme] s'élance.* » (Chapelain.)

CONTRE-PIQUER v., répondre à une parole piquante par une parole piquante.

« *Pour le contrepicquer d'un pareil traict de moquerie, il feist une chanson à l'imitation de la sienne.* » (Amyot.)

CONTRE-POINTER v., contredire, contrecarrer.

« *Toutes fois que ces philosophes sont ensemble, ils se contre-pointent.* » (Furetière.)

CONVIVIAT n. m., qualité de convive ; obligations d'un convive.

« *Souvent, au milieu des festins les plus somptueux, le plaisir d'observer m'a sauvé des ennuis du conviviats.* » (Brillat-Savarin.)

CONVIVRE v., vivre avec. Pour Littré : « *Vieux verbe qui se comprend sans peine, et qui pourrait encore trouver son emploi.* »

COQUETER v., user de coquetteries.

« *J'aimerais mieux qu'elle coquetât avec M. de Vardes.* » (Mme de Sévigné.)

« Ils ont en ce pays de quoi se contenter ;

Car les femmes y sont faites à coqueter. » (Molière.)

COULAMMENT adv., d'une manière coulante, aisée.

« *Il [Pavillon] succédait aussi coulamment à Benserade dans l'Académie française qu'à Racine dans l'Académie des inscriptions.* » (Sainte-Beuve.)

COUSINER v., traiter en cousin.

« *La grande Mademoiselle cousinait et distinguait et s'intéressait fort en ceux qui avaient l'honneur de lui appartenir.* » (Saint-Simon.)

CRIERIE n. f., cris importuns et continuels, criailerie.

« *Il ne peut plus supporter cette crierie des avocats.* » (La Bruyère.)

Jean TRIBOUILLARD

ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX*

COIFFAGE (pour *capping*) : Ensemble des opérations permettant de reprendre le contrôle d'un puits en éruption. (Domaine : Pétrole.)

COMMANDE DE POUSSÉE (pour *thrust control*) :

1. Action de modifier l'intensité de la poussée d'un moteur.
2. Dispositif permettant cette action. (Domaine : Sciences et techniques spatiales.)

COMMERCE EN LIGNE (terme à éviter : *commerce on-line*) : Technique d'achat et de vente à distance utilisant des procédés électroniques qui permettent la liaison directe et instantanée entre le vendeur et le client. (Domaine : Économie d'entreprise.)

COMMERCE HORS LIGNE (terme à éviter : *commerce off-line*) : Technique d'achat et de vente à distance utilisant des procédés électroniques qui établissent une liaison différée entre le vendeur et le client. (Domaine : Économie d'entreprise.)

COMMERCIALISABLE (pour *marketable*) : Qui peut être mis sur le marché. (Domaine : Économie d'entreprise.)

COMMUTATION NUMÉRIQUE (pour *digital switching*) : Commutation appliquée à des signaux numériques. (Domaine : Télécommunications.)

COMPARTIMENT DE PROPULSION (pour *engine bay, motor bay, propulsion bay*) : Partie d'un véhicule spatial où se trouvent groupés les moteurs et certains organes de pilotage. (Domaine : Sciences et techniques spatiales.)

Note : On rencontre aussi le terme « baie de propulsion », qui n'est pas recommandé.

COMPLÉMENT DE SERVICE (pour *supplementary service*) : Fonction qui complète ou modifie les fonctions techniques de base d'un service de télécommunication. (Domaine : Télécommunications.)

Note : **1.** Le terme « service supplémentaire », qui était employé pour les réseaux analogiques, est tombé en désuétude. **2.** Le terme « facilité » est, en ce sens, un anglicisme déconseillé.

COMPOSANT DISCRET (pour *discrete component*) : Composant électronique élémentaire (exemples : diode, transistor, résistance, etc.). (Domaine : Électronique.)

* Extraits de CRITER (Corpus du réseau interministériel de terminologie), base de données des listes publiées par la Commission générale de terminologie, consultable sur le site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : <http://www.culture.fr/culture/dglf/accueil.htm>

E N S T A N E T E N I A N

Une fantaisie linguistique à propos des mots en *ban* invitait à poursuivre l'évasion vers l'Orient. Tout d'abord écartons les mots en *khan*, au sens de « seigneur », qui se rattachent à l'origine mongole – on se souvient du Grand Khan et de ses troupes de cavaliers comme aussi de l'Aga Khan, qui a longtemps défrayé les chroniques mondaines à Paris et à Deauville.

Que signifie la désinence *astan* ou *stan* des noms de plusieurs États de l'Asie centrale : *Afghanistan*, *Béloutchistan*, *Kazakhstan*, *Kirghizistan*, *Ouzbékistan*, *Tadjikistan*, *Turkménistan*, ainsi que le *Kurdistan*, bien que ce dernier ne fasse pas partie du même groupe de peuples ? En fait cette liste s'allongerait si l'on considérait qu'en langue arménienne, l'une des plus importantes dans les civilisations indo-européennes, les pays bordant le berceau arménien possédaient des noms en *astan*, cette racine signifiant « terre, sol ». Il en est ainsi de *Haiastan*, le pays des Hai, précisément l'Arménie – depuis *Haïk*, éponyme biblique. La Géorgie se dit *Vrastan*, la Perse ou Iran, *Barsgastan* (Perse et Barse étant équivalents) et *Roussastan* n'est autre que la Russie.

En arménien, *hastat* donne l'idée de la stabilité – se rattachant à la grande racine indo-européenne *st*, qui a tant donné dans les langues romanes et germaniques pour marquer la fermeté en un lieu, la stabilité.

De son côté, fondé en 1947, le Pakistan a trouvé son nom sous la forme de l'acronyme *PAK* depuis Panjâb, Afghanistan et Kashmeer, tandis que, jeu de mots supplémentaire, en iranien, *pak* signifie « pur ».

En dehors des noms de pays, le suffixe arménien *astan* garde son sens de « terre ». Ainsi le mot « verger », *bedrastan*, est-il construit depuis *bedour*, « fruit ». De même *dzargastan*, « jardin de fleurs », vient de *dzarig*, « fleur ». Dans un autre genre, *dapastan*, « lande », est issu de *dapak*,



« plat ». Pour finir, mentionnons le mot *kertastan*, intéressant car il désigne la grande famille issue d'une même souche.

Beaucoup de noms géographiques d'Arménie se terminent en *van* : tel le lac de *Van*, anciennement arménien, celui de *Sevan*, les villes d'*Erevan*, *Stepanavan*, *Idjevan*, *Narbichevan*, anciennement arménien... *Van* vient en fait de *vank*, « couvent ». Le pays compte d'ailleurs un grand nombre de monastères. Étant donné que *vank* signifie aussi « habitation », on est tenté de rattacher ce terme à la racine indo-européenne *woikos*, au sens de « village » et aussi de « clan ». Faut-il rappeler qu'en grec classique *oikos* est la « maison », d'où *écologie*, conduisant au *vicus* latin ? Tout cela invite au voyage et poursuivons par l'Iran et ses mots en *an* : *Téhéran*, *Kerman*, *Ispahan*, cette dernière que chantait Reynaldo Hahn : *Les roses d'Ispahan et les jardins de Perse*.

En ce qui concerne les noms de personnes dans le monde arménien, si proche du monde persan, des influences réciproques se sont manifestées dès l'Antiquité : en particulier, des noms persans ont pris un tour arménien. De la sorte, il est difficile d'établir avec certitude l'origine exacte de plusieurs termes. On sait en particulier que la désinence *ian*, marquant le pluriel dans le vocabulaire arménien et dans le perse, se retrouve au sens de « les », pour désigner l'ensemble des membres d'une famille, d'un clan. *Boghossian*, ce sont « ceux qui se rattachent à » *Boghos*, « Paul » ; *Bedrossian*, ceux de *Bedros*, « Pierre ». On trouve aussi des termes en *ouni* et en *antz*.

Dans le monde rural, comme ailleurs, l'utilisation des prénoms ne suffisant plus, on a utilisé des noms de métiers : *nerg*, « peintre », a donné lieu à *Nergararian* pour « ceux qui sont de la famille du peintre ». Il en a été de même pour des qualificatifs (qualités et défauts), les caractéristiques physiques, les origines géographiques (villes et villages)...

La grande difficulté vint de l'invasion de l'Arménie par les Turcs, originaires de l'Asie centrale, ce qui entraîna une déformation des patronymes par le turc (faut-il dire *turcisation*, ou *turquification* ?). Pour les conquérants de vastes territoires, il fallait marquer les origines

ethniques pour mieux les individualiser, et c'est probablement à cette époque que fut généralisé l'emploi de la désinence *ian*, surtout au cours du XIX^e siècle.

Ensuite, après les tragiques évènements du début du XX^e siècle, les rescapés ont été amenés, de gré ou de force et plus ou moins lentement, à supprimer ce *ian* pour le remplacer par une désinence typiquement turque, puisque, en Anatolie, il ne devait plus y avoir qu'un peuple unique ne parlant qu'une seule langue. Curieusement, le mouvement inverse vers le *ian* traditionnel souhaité par les Arméniens immigrés en Europe leur a été généralement refusé.

Faut-il rappeler aussi que l'Arménie a été évangélisée très tôt, aux I^{er} et II^e siècles, sous l'influence de l'illustre Église syriaque, plus qu'en liaison avec la byzantine, et qu'elle fut la première nation déclarée officiellement chrétienne en 301, grâce à Grégoire l'Illuminateur. Très rapidement apparut la nécessité d'un alphabet particulier pour la sauvegarde de la langue, ce qui contribua à consolider l'indépendance de son Église dans un milieu hostile, entre la Byzance chrétienne et la Perse mazdéenne. Cet alphabet fut en particulier rédigé par le moine Mesrob Machtotz, en vue d'une traduction de la Bible, de textes liturgiques et des écrits des Pères de l'Église, ainsi que de nombreuses œuvres d'intérêt général. Certains textes maintenant perdus sous leur forme originale nous sont parvenus grâce à leur traduction en arménien. Cette brillante production d'ouvrages sacrés et littéraires s'est accompagnée de constructions diverses, particulièrement d'églises et de monastères. C'est alors que naquit une architecture originale, sobre, voire austère, qui inspira bientôt des moines architectes venus d'Occident et que s'est individualisé l'art roman.

Pierre DELAVEAU
Madeleine-Annie PAPERTIAN

DU CASSE-CROÛTE AU COMPAGNON

Récemment, les candidates à un jeu télévisé étaient plaisamment apostrophées par un animateur très populaire : « *Avez-vous amené votre casse-croûte ?* », leur demandait-il.

Dans cette question formulée, il faut le reconnaître, d'une façon assez cavalière, le *casse-croûte* désignait un éventuel compagnon ou un supposé mari. Notre « animateur à l'apostrophe » était-il conscient que le mot *casse-croûte* avait, étymologiquement, un intéressant rapport avec le mot *compagnon* ? Ce dernier vient, en effet, du latin *companionem*, accusatif de *companio*, fait de *cum* et *panis*. Le *compagnon* est « celui qui partage le pain avec un autre ». Alors, *rompre le pain* ou *casser la croûte* ensemble, quelle différence ?

Depuis l'augmentation du nombre de couples non mariés, *compagne* et *compagnon* désignent les « concubins » de naguère. Mais, dans les temps très anciens, le *compagnon* était celui qui partageait le pain avec ses collègues, « ouvriers » du même état. Le *compagnonnage* remonte au X^e siècle avant J.-C., à l'époque de la construction du temple de Salomon.



Et c'est à l'occasion des croisades que la tradition des compagnons est passée en Occident. Les « confréries ouvrières » protégeaient leurs membres lors de leurs pérégrinations laborieuses, et leur assuraient le pain quand le travail faisait défaut. L'ouvrier devait produire un « chef-d'œuvre » pour entrer dans l'association. Deux de ces sociétés de compagnonnage sont bien connues : « les compagnons étrangers » (ou Société des enfants de Salomon, tailleurs de pierre) ; « les compagnons du Devoir » (menuisiers, charpentiers, serruriers, tourneurs, etc.).

De *companio* est né *compain* (XVI^e siècle) qui s'est dénasalisé en *copain*. Le *copain*, en langage familier, a longtemps été le camarade d'école, le camarade de jeu. Autrefois, on écrivait *coppin*, ce qui explique le féminin

actuel *copine*. Aujourd'hui, *copain* et *copine* sont toujours « camarades de jeux », mais les « jeux » ne sont pas forcément les mêmes !

De *copain* est né le péjoratif *copaille* qui, par le procédé argotique du « largonji »⁽¹⁾ s'est transformé en *lopaille*. Par apocope, *lopaille* est devenu *lope*. Mais ce vocabulaire du « milieu » nous écarte du charmant « casse-croûte » du joyeux animateur de télévision !

Jacques MOULINIER

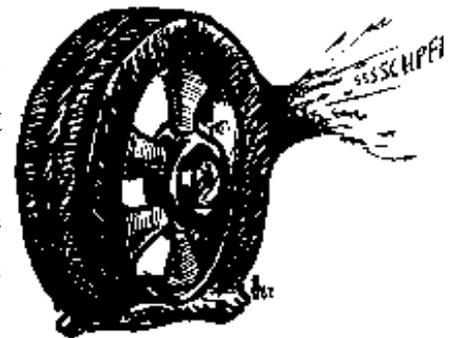
Section de Bordeaux

1) Le *largonji*, « jargon », consiste à remplacer la première consonne par un *l*, à passer cette première consonne en fin de mot, puis à ajouter un suffixe (*i*, *oque*, *our*, *em*, etc.). Ex. : le *louchébem*, argot des bouchers de la Villette.

P N E U

L'origine est le grec *pneuma* qui signifie « souffle » aussi bien du vent que de la vie. Les Grecs nommaient *pneumatiai* les asthmatiques, les poussifs.

Cette racine a donné *pneumonie* de même que *poumon* via le latin *pulmo*, mais aussi *apnée* (avec l'*a* privatif = « sans air »).



À noter que le grec *pneuma* a, comme son calque latin *spiritus*, à la fois le sens de « souffle naturel » (air) et de « souffle spirituel » (esprit).

Lorsqu'en français populaire, on dit « il ne manque pas d'air », dans le sens figuré de « suffisance », on ne peut que copier les Latins qui donnaient à *spiritus* également les sens de « présomption, arrogance, assurance ». Ainsi pourrait-on traduire familièrement l'exclamation de Cicéron dans les *Philippiques* (8-24) « *Quo spiritu !* » par « Il est gonflé ! »

Notons que nombre de peuples ne peuvent pas prononcer physiquement *pn*. À preuve, les Français du Midi qui pour *pneu* disent « peneu », ou encore les Espagnols qui disent *néomatico* et les Anglais qui écrivent *pneumatic* mais prononcent « nioumatic ».

Bernie de TOURS

VOUS AVEZ DIT : « MORALE » ?

La morale est l'ensemble des règles établissant ce qui est permis et ce qui est défendu dans une société. Aristote en fait la recherche du bonheur par l'exercice de la vertu.

Les dérivés du mot *morale* sont de moins en moins utilisés actuellement. Mais on parle encore de *moraliser la vie politique*, de *faire la morale à quelqu'un*, de *mener une action d'une moralité exemplaire*.

Pour les anciens, l'école offrait des cours de morale. Ne disait-on pas *porter un jugement moral sur une personne*, *n'avoir aucune morale* et son contraire *avoir le sens moral*, *faire de la morale à quelqu'un* ? Expressions fondées sur les habitudes de conduite en usage, les règles, les mœurs.



Chez l'enfant, la morale de la discipline apparaît vers 2-3 ans, avec la prise de conscience du moi, et le jugement moral réaliste (exemplarité ou non de la fessée).

Par opposition à une morale universelle, il en existe qui sont adaptées à un domaine d'activité humaine comme la *morale de groupe*, la *morale internationale*, celle *des affaires*, la *morale médicale*... Les actes sont jugés moraux ou immoraux, bons ou mauvais, c'est-à-dire que les grands principes moraux trouvent leur application dans la prescription, les règlements, les codes et les lois.

Elle a toujours été, à travers les âges, la préoccupation des philosophes, qui ont élaboré de nombreuses doctrines comme la *morale du plaisir* (hédonisme), celle *du bonheur* d'Épicure, celle *du sentiment* de l'école anglaise du XVIII^e siècle, et les *morales religieuses* (chrétienne, juive, bouddhique, confucéenne, islamique), sans oublier les apports de Hegel et les récusations de Nietzsche.

Rien dans l'étymologie n'oblige à distinguer l'éthique de la morale, respectivement issues du grec et du latin. D'ailleurs, les mots *morale* et *éthique* sont souvent employés, à tort à notre avis, l'un pour l'autre. Durant des siècles, la morale était l'apanage du clergé. Notre société en a toujours besoin mais personne n'ose employer ce mot abîmé par l'histoire depuis 1968, la morale étant présentée comme une force empêchant la

jouissance (*morale bourgeoise*, dont l'opposition pourrait être symbolisée par l'expression simpliste « *il est interdit d'interdire* ») et « contraignante à la joie du désir ». C'est pourquoi on lui préfère le mot très à la mode d'*éthique* sans toujours l'employer dans le sens correct.

Malheureusement, les deux mots ne sont pas totalement synonymes comme nous allons essayer de le montrer.

L'éthique est définie dans le *Dictionnaire* de l'Académie française comme « *réflexion relative aux conduites humaines et aux valeurs qui les fondent, menée en vue d'établir une doctrine, une science de la morale* ». C'est également « *l'ensemble des principes moraux qui s'imposent aux personnes qui exercent une même profession, qui pratiquent une même activité* ».

En revanche, le mot **morale** est défini par l'Académie comme « *tout ensemble de règles concernant les actions permises et défendues dans une société, qu'elles soient ou non confirmées par le droit* ». En particulier, c'est un « *ensemble de normes ou règles de conduite admises dans un domaine d'activité particulier, dans un groupe social particulier à une époque donnée* ». (Exemple : *les coutumes matrimoniales, la morale sexuelle et ses conséquences sur la natalité.*)



Le fondement de l'éthique se trouve dans la raison humaine elle-même. La meilleure définition, à notre avis, émane d'Aristote, pour qui l'éthique est « *la vie examinée par ma propre raison* », tandis que la morale relève d'une autorité supérieure à l'individu (la parole du prêtre par exemple) et n'est en aucun cas l'examen de la vie. La sanction du moral est la réprobation des individus et le remords, et la sanction du légal se réfère à des lois donc à des sanctions judiciaires (*tu as mal agi, donc tu seras puni*).

On pourrait s'interroger sur les mots *déontologie médicale* et *éthique médicale* qui, eux non plus, n'ont pas tout à fait le même sens.

Avant de conclure, prenons un exemple dans un fait récent de l'actualité. L'arrêt Perruche de la Cour de cassation, qui considère comme un préjudice la naissance d'un enfant handicapé qui n'aurait pas dû naître, a choqué le sens moral inné de l'opinion publique, indigné les familles concernées et frappé de stupeur le corps médical, condamné à indemniser

une naissance sans faute avérée. Par les conséquences qu'il implique sur l'éthique et la déontologie, un tel arrêt bouleverse notre philosophie de la vie, nos croyances, notre morale, notre éthique, nos lois. Les juges, en appliquant le droit et en l'interprétant, ont cherché à créer une éthique, faute d'éthique existante. La morale étant bafouée, les hommes politiques se sont vus obligés de légiférer, le législatif suppléant l'éthique dans un contexte de respect des valeurs morales mises à mal par l'arrêt.

Notre société oublie les notions de bien ou de mal, mais chassez la morale, l'éthique revient au galop. L'homme se pose toujours des questions sur le sens de la vie, sur les aspects déconcertants de la condition humaine. Il a besoin de repères, de garde-fous, d'autorisations rassurantes, d'interdits en même temps que de libertés inaliénables. Paradoxe, c'est tout l'objet des réflexions sur les nouvelles lois de la bioéthique, mais celles-ci incluront-elles une « biomorale » ?⁽¹⁾

François HAFFNER

1) « Biomorale » : morale de l'ensemble des règles appliquées à tous les domaines de la vie.

NDLR : François Haffner est maître de conférences à l'université Pierre-et-Marie-Curie et docteur ès sciences physiques.

H É , H É ! H E U , H E U !

Ne nous lassons pas de le répéter : *æ* suivi d'une consonne se prononce *é* ; par exemple, *æcuménisme*, *ædème*, *ædipe*, *ædipien*, *ænologie*, *ænologue*, *æsophage*, sans parler du charmant *ædicnème* criard (et il a de quoi). Or, qu'entendons-nous sans arrêt dans les médias, et dans les plus augustes et expertes bouches (politiques, journalistes, comédiens) ? « Eûdipe », « eûcuménisme », « eûsophage », etc. Cette prononciation de *eu* fermé est réservée à *æu* dans *æufs*, *næud(s)*, *bæufs*, ainsi qu'à *eu* dans *feu*, *peu*... et tous les mots en *eux* (*creux*, *hideux*...). Quelqu'un peut-il expliquer cette dérive ?

Nicole VALLÉE

N O M S C O M P O S É S

La composition de mots se présente sous trois formes :

- soudée : *une mainlevée, des gendarmes, un pissenlit*⁽¹⁾ ;
- avec signes de liaison : *un boute-en-train, une presque-île* ;
- libre : *un compte rendu, des pommes de terre, une bête à bon Dieu*.

Le *mot-valise* se distingue du *mot composé* par le fait qu'il associe non des mots entiers mais des fractions de mots, souvent articulées sur une lettre ou une syllabe commune : une *foultitude* (emprunts partiels à *foule* et *multitude*), du *français* (sabir de *français* et d'*anglais*), un *tigron* (sans lettres charnières : hybride de tigre et de lionne).

Les noms composés nous posent plusieurs difficultés : soudure, liaison, séparation ? Comment faire l'accord ? À la première triple question, une seule réponse : ne pas hésiter à consulter les ouvrages didactiques. Pour la seconde, une règle : certaines composantes sont invariables (verbes, prépositions, adverbes), d'autres s'accordent (articles, adjectifs et substantifs)... mais pas toujours !

Liaison ou soudure ? Aucun principe ne peut être défini, et les contradictions ne manquent pas. On écrit, par exemple : *porte-voix, porte-bannière, porte-monnaie, porte-parole*, mais *portefeuille, portemanteau, portefaix, porte-mine* ou *portemine*.

Accord. On ne l'applique bien sûr pas aux mots invariables : *des pince-sans-rire, des laissez-passer*. On le fait pour les mots variables : *des coffres-forts, des portes-fenêtres, des chauds-froids*. S'ils sont habituellement utilisés au singulier, ou si leur emploi impose l'idée de sens générique, on n'accorde pas : *des cache-misère, des gratte-ciel, des chauffe-eau* (mais *des chauffe-bains*), *des perce-neige* (mais *des perce-oreilles*). Ces règles ne sont pas absolues, et des anomalies subsistent : on écrit *des serre-tête*, mais *des couvre-chefs* ; *chausse-trape*, issu de deux éléments verbaux (*chaucher* et *treper*), prend la marque du pluriel sur le second : *des chausse-trapes*, à cause de la confusion avec *trappe* ; dans

la neuvième édition de son dictionnaire, l'Académie entérine d'ailleurs le glissement de sens et donne *chausse-trappe* comme seule orthographe (*des chausse-trappes*). Dans les cas de soudure, l'accord se fait, même si l'élément final est invariable lorsqu'il est isolé : *des pourparlers* (de *pour* et *parler*). Fait rare, les mots soudés *gentilhomme* et *bonhomme* se dotent d'un pluriel interne : *des gentilshommes, des bonshommes*. L'adjectif formé sur le dernier ne suit pas : *des airs bonhommes*.

Garde, quand il est verbe, demeure invariable, c'est normal : *des garde-fous, des garde-manger, des garde-boue*. S'il est nom commun, il a le sens de *gardien* et l'accord se fait : *des gardes-barrière* (ou *gardes-barrières*), *des gardes-chasse*. Attention : *des gardes-meubles* (les personnes), *des garde-meubles* (magasins, entrepôts), *des gardes-côtes* (les hommes), *des garde-côtes* (les bateaux). Il n'y a pas de trait d'union si le second terme est un adjectif : *un garde forestier, le garde champêtre*, et l'accord s'impose naturellement.

Avec l'intercalation d'une préposition, le dernier élément reste invariable : *des chefs-d'œuvre, des ronds-de-cuir, des arcs-en-ciel, des faces-à-main*.



Reine-claude : on eût pu croire le mot totalement invariable, puisque cette prune fut ainsi nommée en l'honneur de la reine Claude, épouse de François I^{er}. Pourtant, on écrit *des reines-claude*. En revanche, la graphie *des reines-marguerites* se justifie aisément, puisque la marguerite en question n'est pas un prénom mais une fleur.

Des mots dont la forme change au pluriel dérogent parfois à ce principe quand ils font partie d'un nom composé : *des ciels de lit* (et non *des cioux*), *des œils-de-bœuf, des œils-de-perdrix* (et non *des yeux*) mais *des chevaux-vapeur*. Dans *un chevau-léger, des chevau-légers*, le *chevau* invariable représente une forme archaïque du singulier *cheval*.

Le cas de *grand* a été traité dans un article sur les adjectifs. Pour mémoire, accord devant un masculin et invariabilité devant un féminin : *des grands-oncles, des grand-tantes*.

Certains noms, composés avec le verbe *porter*, nous laissent la liberté de faire ou de ne pas faire l'accord : *des porte-parapluie(s), des porte-lame(s), des porte-drapeau(x), des porte-bébé(s)*. D'autres sont figés,
 – soit au singulier : *des porte-parole, des porte-bonheur* ;
 – soit au pluriel : *un porte-bagages, un porte-avions, un porte-clefs* (ou *porte-clés*), *un porte-serviettes*.

N.B. : Un *porte-à-faux* est une construction en *porte à faux*. Un soldat de la *garde française* était appelé un *garde-française*. La sentinelle se met au *garde-à-vous* quand on lui crie : « *Garde à vous !* ».

Jacques PÉPIN

* La plante doit son nom à ses propriétés diurétiques.

EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA*

Préposition *sur*

Après s'être répandue dans la langue populaire ou familière, la construction avec la préposition *sur* là où on attendrait à est aujourd'hui relevée dans les journaux télévisés et radiophoniques comme dans la presse écrite : « *Vous travaillez sur Paris ?* », « *Il déménage sur Toulouse* ».

Cette utilisation de la préposition *sur* après un verbe de mouvement, qui rappelle « *marcher sur Rome* » ou « *lancer une attaque sur une position ennemie* » peut s'expliquer par une connotation de dynamisme.

Plus surprenant et plus contestable encore est l'emploi de *sur* après un verbe d'état comme dans la phrase : « *J'habite sur Paris* » qui, selon le locuteur, signifie aussi bien : *j'habite à Paris* que *j'habite dans la région parisienne...*

* Numéro 154 (août-septembre 2002).

QUELQUE PART... OUI, MAIS OÙ ?

La question se pose, indiscreète, mais nécessaire, car la locution *quelque part* est souvent employée de façon impropre et est devenue un tic de langage.

La locution, composée de l'adjectif indéfini *quelque* et du substantif *part* au sens géographique du terme (*à part, de part en part, autre part, de toutes parts*, etc.) est une locution adverbiale de lieu. Le Robert précise bien que *part* accompagné d'un adjectif indéfini forme une locution adverbiale de lieu (*nulle part, autre part, quelque part...*).

Or, il apparaît que, dans le langage courant, oralement ou par écrit, peut-être pour « arrondir » son style ou pour céder à un effet de mode, l'on ait pris l'habitude d'ajouter « quelque part » dans une phrase autrement que pour désigner un lieu quelconque, secret ou inconnu...

Deux exemples, relevés récemment :

– « *des romans de science-fiction, qui vous laissent quelque part une impression d'horreur...* »

– « *s'intéresser au tiers monde et aux problèmes qui s'y posent, l'aider à les résoudre, c'est, quelque part, faire acte d'amour...* »

Quelque part est apparemment utilisé lorsqu'il y a une incertitude ou un doute sur le comportement d'une personne ou d'un système, alors qu'on aurait pu dire *en quelque sorte* ou *pour ainsi dire* ou *d'une certaine manière...*

En résumé, méfions-nous d'un emploi abusif de certaines locutions dans notre chère langue française, et préservons-lui sa grande qualité, faite de logique, pureté et intelligence.

Armand HADRIA
Cercle Blaise-Pascal

**Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.**

DE LA LITOTE

Si je déclare que, lors de sa participation à la Coupe mondiale de football qui s'est déroulée cette année, notre équipe nationale n'a pas brillé, je veux rappeler que, championne du monde, cette formation a été éliminée d'entrée de jeu, sans avoir marqué un seul but, et que grande fut la déception de nos compatriotes.



« *Pour les yeux, le soleil n'est pas ce qu'il y a de mieux* », affirme un certain opticien qui offre à ses clients des lunettes de protection contre les nuisances solaires. C'est ainsi qu'en bon publicitaire, ce fabricant réussit à convaincre le téléspectateur de la nocivité du soleil offusquant la vue.

Si, parlant de ma voisine, octogénaire, j'indique qu'elle ne rajeunit pas, je veux signaler qu'elle s'affaiblit de façon inquiétante.

Dans les propositions qui précèdent, le lecteur aura aisément reconnu la présence de litotes, figures apparentes d'atténuation dont la vocation est celle de l'hyperbole. Elles laissent entendre plus qu'elles ne disent, en usant du procédé dont le mécanisme consiste à substituer à un énoncé l'exclusion de l'énoncé contraire. Ainsi, exemple classique de la litote, quand elle dit à Rodrigue : « *Va, je ne te hais point* », Chimène veut-elle assurer son amant de la fidélité de son cœur.

J'ajoute qu'on utilise fréquemment les formes verbales négatives *ne pas permettre, ne pas autoriser* pour « empêcher », « interdire » ou encore *ne pas souhaiter* pour « refuser ».

Concluons en remarquant que nombreux parmi nous sont ceux qui donnent dans le style litotique à la manière de Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir.

Jean TRIBOUILLARD

A C C O R D S , D É S A C C O R D S

Qui a dit que l'emploi du mot juste était devenu le cadet de nos soucis ? Il ne se passe pas une semaine sans que l'on nous consulte sur tel ou tel point épineux de notre grammaire. Cette fois, c'est un lecteur de Saint-Martin-Boulogne qui nous prie d'arbitrer un « litige amical », lequel, précise-t-il, l'oppose à l'une de ses belles-filles ! N'étant pas du genre à minimiser les conflits de cette sorte, encore moins à les éluder d'un désinvolte « Beaucoup de brus pour rien », volons sans plus attendre au secours de cette cellule familiale en péril... La pomme de discorde est la suivante : dans l'expression *il a l'air fin*, l'adjectif *fin* s'accorde-t-il avec le nom *air* ou avec le pronom *il* ? Si, dans l'exemple proposé, le dilemme est de pure forme, il n'en va pas de même lorsque le sujet est du féminin. Une femme aura-t-elle *l'air fin* ou *l'air fine* ? Le recul s'impose. Si la locution *avoir l'air* donne lieu à ces hésitations, c'est qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes. Quand *air* est pris dans son sens premier et renvoie clairement à la mine, à la physionomie, voire à l'allure d'une personne, il est normal qu'il décide de l'accord. En revanche, quand *avoir l'air* ne signifie rien d'autre que « sembler, paraître », l'accord se fait avec le sujet. C'est presque toujours le cas, on s'en doute, lorsque ledit sujet est une chose. On dira évidemment : *Ces mesures ont l'air sérieuses, ces sapins ont l'air vrais*. Ni les premières ni les seconds ne sauraient en effet revendiquer une physionomie ! Pour que l'accord se fît avec *air*, il faudrait qu'il y eût personnification, ou que le mot *air* fût suivi d'un complément, comme en témoigne cet exemple cité par Grevisse : *Aucune rose n'a l'air suspect de l'orchidée*. Quand le sujet est une personne, les deux interprétations sont souvent possibles et l'on dira tout aussi correctement d'une femme qu'elle a *l'air doux* (si l'on pense à l'expression de son visage) ou *l'air douce* (si l'on entend par là qu'elle semble douce). Dans le litige évoqué plus haut, nous penchons nettement pour *l'air fin*, la confusion se peignant essentiellement sur le visage. À moins que, dans un tout autre sens, il ne se soit agi d'indiquer qu'à première vue cette femme paraissait intelligente ? Il ne sera pas dit, en tout cas, que nous n'aurons pas tout fait pour sauvegarder la paix des familles...

Bruno DEWAELE*

* Auteur d'*À la fortune du mot* (La Voix du Nord, 2001, 168 p., 16,80 €).

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *OIR* (SAUF *EOIR*) (suite)

Après avoir (DLF, n° 201), *choir*, *déchoir*, *échoir* (DLF, n° 202), *falloir*, *pleuvoir*, *savoir* (DLF, n° 203), *valoir*, *équivaloir*, *prévaloir*, *revaloir*, *pouvoir* (DLF, n° 204), *vouloir*, *devoir*, *mouvoir* (DLF, n° 205).

VOIR

On le conjugue ainsi : *je vois*, *je voyais* (*nous voyions*), *je vis*, *je verrai*, *je verrais*, *que je voie*, *que nous voyions* (attention à la différence avec *que nous ayons*), *que je visse*, *voyant*, *vu*, *j'ai vu*.

L'infinitif ancien était *veoir*, d'où le futur, *verrai*, qui était la forme ancienne de certains verbes en *oir* (cf. *je cherrai*, de *cheoir* devenu *choir*).

Voir est le seul verbe en *oir* dont le passé simple de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif est en *i* : *je vis*, *que je visse*.

Notons quelques particularités dans les composés : **entrevoir**, **prévoir**, **revoir**, **pourvoir**, **dépourvoir**.

PRÉVOIR et **POURVOIR** ont un futur de l'indicatif et un présent du conditionnel réguliers : *je prévoirai(s)*, *je pourvoirai(s)*. **Pourvoir** a aussi un passé simple de l'indicatif et un imparfait du subjonctif réguliers, en *u* : *je pourvus*, *que je pourvusse*.

DÉPOURVOIR a un statut mal défini : non défectif pour Littré qui le conjugue comme *pourvoir*, défectif pour d'autres, disparu pour les dictionnaires modernes ; il n'a laissé que le participe passé sous la forme de l'adjectif *dépourvu(e)*.

LES VERBES EN *CEVOIR*

Ils n'ont pas de modèle simple, ils sont tous composés : **RECEVOIR**, **CONCEVOIR**, **DÉCEVOIR**, **PERCEVOIR**, **APERCEVOIR**.

La forme *cevoir* vient du latin *capere*, « prendre », qui devient *cipere* dans les mots composés. Ils ne présentent pas de difficultés particulières ; n'oublions pas la cédille sous le *c*, devant les *o* et *u* des désinences. *Je reçois*, *je recevais*, *je reçus*, *je recevrai*, *je recevrais*, *que je reçoive*, *que je reçusse*, *reçu*, *j'ai reçu*.

Philippe LASSERRE

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos du nez

Tirer les vers du nez

C'est tirer un secret de quelqu'un en l'interrogeant adroitement.

On a, de cette locution singulière, donné différentes explications dont je retiendrai la suivante, sans pour autant en garantir la valeur : le mot *ver* s'employait dans la langue romane au sens du latin *verum*, « le vrai ». Ainsi donc, en faisant habilement parler quelqu'un, est-il possible d'en obtenir la vérité. Mais pourquoi s'attendre à voir sortir la vérité du nez ? Il semble alors, d'après divers historiens, que l'allusion au nez tiendrait à ce que le droit normand primitif imposait aux menteurs de reconnaître publiquement leurs fautes en se pinçant le bout du nez.

Pied de nez

« *Faire un pied de nez à quelqu'un*, écrit Littré, *c'est un geste que l'on fait en mettant le pouce d'une main sur le nez et le pouce de l'autre main sur le petit doigt de la première main.* » Le geste remonterait à Charlemagne dont le pied, de belle taille, fut adopté comme unité de longueur. « *L'habitude fut prise, selon Félix Benoit, de se moquer d'autrui en faisant mine d'allonger son nez à la dimension d'un pied (33 centimètres). Le long nez devint le symbole idéal de la déconvenue.* » Molière n'a-t-il pas dit : « *Il aura un pied de nez avec sa jalousie* » ?

Les doigts dans le nez

Cette locution étrange et dépourvue d'élégance signifie : « facilement, sans effort ». Selon Esnault, elle apparut en 1912 dans le vocabulaire hippique : si, pour le jockey, la course est aisée et la victoire assurée, il peut symboliquement se mettre les doigts dans le nez en laissant galoper son cheval.

Mener par le bout du nez ou par le nez

C'est avoir sur un autre une influence absolue.

« *Jaloux et sots, et conduits par le nez*

Ah ! les maris seront toujours bernés. » (Voltaire.)

Se parler dans le nez

Se dire « ses quatre vérités », se parler entre « quat'z-yeux ».

Selon Jacques Cellard, « *l'expression évoque tantôt la franchise amicale un peu rude, tantôt la réprimande.* »

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE CONSTRUCTION (suite)

Après *anacoluthes* (DLF, n° 201), *anastrophe*, *anastrophe* et *antimétabole* (DLF, n° 202), *aposiopèse* ou *réticence*, *asyndète*, *chiasme* (DLF, n° 203), *comparaison*, *ellipse* (DLF, n° 204), *épithétisme*, *hendiadyn*, *hypallage* (DLF, n° 205).

HYPERBATE n. f., voir *anastrophe*

HYPOZEUXE n. f., du grec *upozeuxis*, « subordination, dépendance » ou **PARALLÉLISME** n. m.

Il s'agit d'une figure dans laquelle on établit un parallélisme morphologique et syntaxique entre plusieurs membres de la même phrase.

Noël au balcon, Pâques aux tisons.

« *Et la terre est comme une épouse*

Et l'homme est comme un fiancé. » (Victor Hugo.)

« *Celui-là peint les hommes comme ils devraient être ; celui-ci les peint tels qu'ils sont.* » [Corneille et Racine] (La Bruyère.)

Il employa sa journée, le matin à marcher dans la campagne, l'après-midi à lire dans la bibliothèque, le soir à écrire dans la chambre.

Triple parallélisme : temps, action, lieu.

OXYMORE n. m., du grec *oxumôron*, formé de *oxus*, « piquant », et *môros*, « fade ».

Il s'agit d'une figure dans laquelle on réunit deux mots de sens contradictoire.

« *Cette obscure clarté qui tombe des étoiles.* » (Corneille.)

« *Sans avoir entendu ces cris perçants et doux.* » (Vigny.)

« *Dans l'ombre transparente, indolemment il rôde.* » (Hérédia.)

« *Ne précipite point tes funestes bienfaits.* » (Racine.)

PAREMBOLE n. f., du grec *parembolê*, « intercalation, parenthèse ».

Dans cette figure, on interrompt un discours par une parenthèse explicative.

« *Un lièvre en son gîte songeait*

(Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe). » (La Fontaine.)

Un pêcheur racontait sa dernière prise miraculeuse (ah ! ces pêcheurs, toujours vantards).

Philippe LASSERRE

NOUVELLE ORTHOGRAPHE

L'Académie française a retenu un certain nombre de propositions de régularisation orthographique faites par le Conseil supérieur de la langue française (d'après le rapport publié dans les documents administratifs du *Journal officiel* du 6 décembre 1990).

Quelques-unes figurent dans la neuvième édition de son dictionnaire, devenant ainsi officielles et obligatoires, notamment : ***allègrement, chasse-trappe, évènement, imbécilité, innommé, règlementaire (règlementation)***... qui éliminent *allégrement, chasse-trape, événement, imbécillité, innomé, règlementaire*... La plupart sont également reprises dans les dictionnaires d'usage.

Pour d'autres, l'Académie explique : « *Ces recommandations ont été acceptées par l'Académie française, qui a néanmoins voulu qu'elles soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que ces recommandations sont passées dans l'usage.* »

Je cite notamment : ***aigüe, ambigüe, ambigüité, cigüe, gageüre***, etc. le CSLF et l'Académie estimant que le tréma doit figurer sur la lettre qui se prononce... ***Abime, affut, appâts, bonhommie, boursouffler (boursoufflure), combattivité, charriot, cuisseau*** devraient remplacer *abîme (abîmer), affût, appas, bonhomie, boursoufler (boursoufflure) combattivité, chariot, cuissot*... La liste est très longue.

En ce qui concerne cette seconde catégorie d'orthographe conseillées mais non encore officielles, DLF respectera les choix des auteurs d'articles publiés dans la revue.

Notons encore cette réforme d'une règle d'accord du participe passé : *laisser* : *on les a laissé mourir ; ils se sont laissé mourir de faim, de soif ; je les ai laissé aller ; je ne les ai pas laissé faire* (plus de distinction *accord/pas d'accord* selon que l'action est exercée ou subie).

Jacques PÉPIN



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Brua



LE PLURIEL ÉGALISATEUR

L'écorce terrestre et le langage ont en commun d'être soumis à des forces – logiques ou accidentelles – qui modifient leur structure et leur apparence, en prenant tout leur temps : des millions d'années pour la première, quelques siècles, tout de même, pour le second. Du moins était-ce vrai jusqu'au début de notre millénaire. Car c'est maintenant au galop du « temps réel » que la langue française se voit malmener par les modes, tics et paresse de tout ordre. En sorte qu'il ne se passe plus de saison, voire de semaine, qu'elle ne trébuche sur quelque nouveau « faux pli » du tapis de l'emploi.

L'un des plus récents désordres est le barbouillage au pluriel égalisateur de certains groupes de mots. Tels coups de *pieds* (de *poings*, de *couteaux*, de *pistolets*, etc.), au prétexte de la multiplicité des agresseurs et donc des pieds, des poings... Si l'on retenait cette fausse bonne raison, pourquoi pas *feux de joies*, *cuisines de familles*, *fresques en trompe-les-yeux*, *grenadiers à chevaux*, *généraux de divisions*, *arcs-en-cieux* ?



JE VOUS AVAIS
PRÉVENU
QU'AU PROCHAIN
COUP DE PIEDS
CE SERAIT LE ROUGE !



B O N S M O T S

« *Le sot aime à faire la leçon, le malin préfère la recevoir.* »

(Soljenitsyne.)

« *Les amis sont dangereux non point tant par ce qu'ils vous font faire, que par ce qu'ils vous empêchent de faire.* » (Ibsen.)

« *Ne prenez pas la vie trop au sérieux ; de toute façon, vous n'en sortirez pas vivant !* » (Fontenelle.)

Françoise FERMENTEL

E N T E N D U D E - C I D E - L À

J'attribue la palme aux commentateurs qui terminent leurs émissions par « merci de nous avoir suivis ». Non que la formule soit fautive : l'un des sens figurés de *suivre* est « prêter attention à », mais l'ambiguïté qu'il suscite me réjouit. Souhaitent-ils développer en nous des qualités d'enquêteurs, de détectives ou d'espions qui, tous, doivent suivre au sens propre des gens, sans se faire repérer, pour mener à bien leur mission ? Là, nous sommes démasqués et l'on nous remercie. S'agit-il de jouer aux gendarmes et aux voleurs avec eux ? Ou bien, autre interprétation possible, ces journalistes font preuve d'un esprit paternaliste outrancier. N'encourage-t-on pas le petit garçon à **suivre** l'exemple de son père, ou la fille à être bien sage et à **suivre** sa mère dans la rue ?

Ne parlons pas du maître apostrophant le potache qui s'endormait au fond de la classe près du radiateur : « Hé ! Machin, vous suivez ? » Il ne serait pas détestable que le contenu de ces émissions jouât un rôle éducatif auprès des populations. Ce « merci de nous avoir suivis » est plutôt une phrase convenue, mais la langue médiatique, d'ordinaire si apte à nous remplir de consternation, a pour une fois le mérite de nous faire sourire.

Heureusement, existent encore quelques présentateurs pour nous remercier d'**être fidèles à leurs émissions.**

Xavier BOISSAYE

C O U R O N S A U M A R C H É !

– Dis donc, Gé, je sais pourquoi on dit qu'*on va au marché* ou qu'*on va faire ses courses*.

Celui qui m'interpelle dès mon arrivée dans cette cité du nord de Paris est un « papsan » (un sans-papiers en verlan) et, pour des raisons évidentes, je m'abstiendrai de toute précision à son sujet. Il a rejoint notre petit groupe il y a un peu plus de deux ans, et il désirait que je l'aide dans ses premiers pas en français car il éprouvait quelques difficultés à suivre les cours d'adaptation donnés dans une école de son quartier.

En fait, tout comme une fusée sur sa base de lancement, il ne réclamait qu'un peu d'oxygène pour décoller et se mettre sur orbite. Son besoin de lire est tel que plusieurs fois je l'ai trouvé fouillant dans la benne à papiers de sa cité, en train de trier les magazines susceptibles de l'intéresser... quitte à me demander par la suite ce que pouvait bien signifier tel mot ou telle expression dont il n'arrivait pas à comprendre la signification.

Je crois bien que le plus beau cadeau que je lui ai fait a été de lui offrir un *Robert d'aujourd'hui* que j'avais trouvé chez un de mes brocanteurs attitrés.

Curieux de connaître son explication (car, tout à fait entre nous, je ne voyais pas du tout où il voulait en venir), je lui ai fait part de mon étonnement, teinté d'un soupçon d'ironie :

– Et alors, qu'as-tu bien pu trouver comme différence ?

C'est alors que sa réponse m'est arrivée « en pleine gueule » :

– C'est bien simple et tu ne feras pas croire que tu ne le savais pas : tu vas au marché quand tu as le temps, puisque tu marches, et tu fais tes courses quand tu es pressé, puisque tu cours !



Je n'ai pas eu le courage de le détromper et, pour être franc, je n'avais aucun élément pour être en mesure de le contredire. Et, après tout, quand Christophe Colomb a découvert l'Amérique, il était bien persuadé qu'il était aux Indes... et vous connaissez la suite.

Gérard CONTE

VOUS AVEZ DIT « DISNEYLANDISATION » ?

Dans le numéro 204 de *Défense de la langue française*, vous employez le mot « disneylandisation ». Nous avons bien compris ce que recouvre ce terme lors de notre visite à Disneyland Resort Paris. Nous sommes lycéens (1^{re} et terminale), et nous y sommes allés pour fêter la fin des examens.

Dès notre arrivée, à la caisse, l'hôtesse nous adresse un « *hello !* ». Nous répondons par un « bonjour » insistant, pour lui faire comprendre que nous sommes français. Le plan qu'elle nous remet est censé être en français, mais la moitié des noms sont en anglais. Certains peuvent être compris avec un niveau rudimentaire : « *Phantom Manor* », « *Adventure Isle* », « *Peter Pan's Flight* »... Mais d'autres ne sont pas accessibles à la plupart des gens : « *Skull Rock* », « *Thunder Mesa Riverboat Landing* », « *Rustler Roundup Shootin' Gallery* ». Ce système ne se limite pas aux noms d'attractions, il affecte même les services, les moyens de transport, la restauration, les noms de rues... : « *Disneyland Railroad Main Street Station* », « *The Ice Cream Company* », « *Cable Car Bake Shop* », « *Town Square* », « *Main Street U.S.A.* ». Ce sont ces noms qui figurent sur le plan des dépliants, quelle qu'en soit la langue.

Le « *Visionarium* » présenté en quatre langues (français, anglais, allemand et italien) fait exception. Dans le « *Star Tour* », tous les automates roboïdes, à l'exception d'un ou deux, s'adressent au public exclusivement en anglais. Dans le « *Space Mountain* », les présentations enregistrées sont en anglais sous-titré en... anglais ! Même dans la section destinée aux plus jeunes, « *Alice's Curious Labyrinth* » ne dispose que d'indications en anglais : « *this way* », « *here* »... Ce n'est qu'à la fin de la journée que nous comprenons à quoi correspond « *Fast Pass* ». C'est un système qui permet de prendre rendez-vous pour entrer dans une attraction sans avoir à faire la queue.

Des amis qui en ont fait l'expérience nous ont raconté comment, pour travailler à Disneyland, il faut entrer dans le moule, se soumettre aux règles strictes, à l'américaine, et surtout adopter le jargon maison. Il faut apprendre impérativement à parler Disney. L'employé reçoit à son arrivée un glossaire qui entretient l'illusion d'entrer dans un royaume magique, ce

qui aide certainement à faire accepter le très bas niveau de rémunération. D'ailleurs, il n'est pas employé, il est « *cast member* », comme s'il avait le privilège d'avoir été sélectionné par un « *casting* », qu'il soit « *character* » (personnage) ou au « *merchandising* » (vente). Sous les ordres d'un « *team leader* », il est identifié par un « *name tag* » (badge nominatif) et une « *I.D.* » (prononcer *ail di*, « carte d'identification Disney »), il n'a pas de casier ou de placard pour mettre ses vêtements mais un « *locker* » (loqueur ?).

En un seul lieu, la diversité linguistique est représentée, mais c'est pour mieux mettre en scène la prééminence de l'anglais. Les panneaux portant le nom de l'attraction dans une dizaine de langues sont disposés en demi-cercle autour de « *It's a Small World* ». Le tout sous le parrainage de France Telecom (*sic*).

Pour ceux qui y voient une bonne façon d'apprendre l'anglais, ils se trompent. En fait ce n'est qu'un mauvais charabia. Parce que nous aimons les langues, à la fin de la journée nous sommes allés au « *Town Hall* » remplir une fiche d'« observation des visiteurs » pour faire part de notre sentiment. Plusieurs d'entre nous ont vécu à l'étranger et pratiquent couramment plusieurs langues. Nous savons justement que la maîtrise des langues est de savoir les distinguer et de respecter chacune. *Disneyland Paris* est le parc d'*Euro Disney* pour l'ensemble des pays européens. Pourquoi un Espagnol ou un Italien devrait-il obligatoirement passer par l'anglais dans un lieu français ? La disneylandisation malmène le français comme toutes les autres langues européennes.

Anaïs BIZET et Matthieu LEMARCHAND

OSCAR DU CHARABIA

Lu dans Le Favori de la Presse, journal de pronostics de courses, le 1^{er} octobre.

« Il a déclaré qu'il avait sa conscience pour lui car il aurait complètement absurde qu'il ne défenda pas au mieux les chances de son pensionnaire... »

L A C A R P E T T E A N G L A I S E

Le 13 novembre, le jury de la Carpette anglaise, présidé par Philippe de Saint Robert, s'est réuni pour remettre son prix 2002.

Ce prix, qui stigmatise un représentant de l'élite française pour son usage de l'anglais au détriment de la langue française, a été décerné, dès le premier tour, à Jean-Marie Colombani, président du directoire du *Monde*, qui publie sans la moindre réciprocité – et à l'exclusion de toute autre langue – un supplément hebdomadaire en américain constitué d'articles du *New York Times*.

Le prix spécial à titre étranger a été attribué à Romano Prodi, président de la Commission européenne, qui favorise systématiquement la langue anglaise comme langue unique, au mépris des règles communautaires.

Marc FAVRE d'ÉCHALLENS

Q U E F A I R E ? Q U E D I R E ?

Le gouvernement s'apprête à demander au Parlement de ratifier le protocole de Londres, qui autorise la rédaction des brevets européens en allemand, en anglais ou en français (*cf.* : *DLF*, n° 201, p. 50).

Depuis le mois d'octobre, DLF a de nouveau alerté les parlementaires ; l'APROBI (Association des professionnels de la traduction des brevets d'invention) et la CNCPI (Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle), relayant les inquiétudes exprimées, en juillet 2000, par M. Jean-Pierre Raffarin (alors sénateur*) et, en mai 2002, par le député Patrick Devedjian, ont remis à tous les députés et sénateurs des dossiers prouvant les dangers de cette ratification. Peine perdue ! La majorité des députés adressent ces jours-ci à l'APROBI**, à DLF et à la CNCPI, une réponse identique : ne vous inquiétez pas, puisque le français est l'une des trois langues officielles...

* « *Derrière l'enjeu de la langue des brevets se pose à la France un enjeu politique, industriel et technologique.* »

** Vous trouverez ces déclarations, ainsi que le dossier complet concernant le protocole de Londres, sur le site de l'APROBI – <http://www.aprobi.asso.fr/> (moteur de recherches : Voila).

Heureusement, quelques parlementaires, comme le sénateur Jacques Peyrat et le député Jacques Myard, rappellent encore au gouvernement les conséquences de ce protocole, des points de vue juridique, linguistique, économique et social. Seront-ils écoutés ?

Guillemette MOUREN-VERRET

D I C T É E D E S E C O N D E

Voici, composée sur le vif, une dictée proposée à sa classe par M. Xavier de Gaulle, professeur de français à Stanislas (Paris). Exercez-vous...

Les élèves se sont soumis avec joie et enthousiasme à l'interrogation de grammaire qui leur a été aimablement proposée. Elle n'était constituée que de règles de base connues depuis fort longtemps mais révisées régulièrement par les élèves eux-mêmes, le soir, avant de se coucher : ils savaient par exemple comment écrire : « *cette bouteille, ils l'ont bue* » ou « *ils en ont bu* » ; ils n'avaient pas d'hésitation non plus entre « *cette maison, je me la suis fait construire* » et « *cette maison, je me la suis construite* ». Quoi de plus aisé encore pour eux que de distinguer « *les dangers que l'on a courus* » et « *les cents mètres que l'on a couru* » ou, dans le même ordre d'idées « *les efforts que cela m'a coûtés* » et « *les quinze mille euros que cela m'a coûté* ». Pour l'orthographe, leur aisance était encore plus suprême, du *vieillard asthmatique* à l'*orphelin phthisique*, de la *cime* et de l'*abîme*, du *souffle* et du *soufre*... Rien ne leur échappait. Il devait pourtant bien y avoir dans la langue quelque *chasse-trappe* comme savoir comment écrire *des robes bleues, des robes mauves, des robes orange, des robes bleu-ciel, des garde-fous* et *des gardes-malades, des envies que l'on satisfaisait à l'envi* et autres difficultés soigneusement élaborées par les grammairiens de tout temps pour faire exploser les neurones de ces chères têtes blondes. Mais, là où ils pouvaient défier quiconque, c'était dans l'écriture en lettres des fameux adjectifs numéraux cardinaux : *cent, deux cents, deux cent cinquante, six mille trois cent trente-six, mille neuf cent quatre-vingt-quatre* n'avaient pas plus de secret que le simple *trente-trois* du médecin. Bref, c'étaient des as, des lumières, des astres de la grammaire.

Xavier de GAULLE

S A U R O N T - I L S L I R E ?

Lorsqu'un conseil en organisation entre dans une entreprise, la consigne est de ne pas croire plus de 25 % de ce qu'il va raconter. Ce principe de prudence devrait servir pour les déclarations des ministres successifs de l'Éducation nationale, en particulier à propos de l'enseignement de la lecture.

La lutte contre l'illettrisme est proclamée comme prioritaire. On avance couramment qu'au moins 20 % des élèves entrant en 6^e ne savent pas lire correctement. Des estimations plus élevées circulent. L'OCDE, dans une enquête – contestée par notre ministère –, avançait un pourcentage d'illettrés de 42 %. Il faudrait y ajouter le taux anormalement élevé d'enfants dyslexiques, qui avoisine 10 %.

Cette situation – très grave par ses conséquences – est directement liée aux méthodes d'enseignement de la lecture en CP, qui visent à donner la maîtrise du code alphabétique. Ces méthodes se distinguent selon la manière dont elles opèrent pour parvenir à ce résultat⁽¹⁾. La différence dans l'approche est considérable. Les effets le sont aussi.

Les nouveaux programmes (*BOEN* du 14 février 2002) ont pu abuser le public. Dans la préface de l'un des ouvrages publiés, l'ancien ministre Jack Lang écrivait : « *On sait [...] depuis longtemps que la fameuse méthode globale d'apprentissage de la lecture a eu des conséquences catastrophiques. Même si elle était très rarement utilisée, personne ne l'avait pour autant interdite. Les nouveaux programmes l'écartent résolument.* » (*Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?*, p. 12.)

La réalité est autre. La méthode globale « *se rencontre encore dans de nombreux établissements scolaires, sous des formes souvent dissimulées. La dernière en date, la méthode de « lecture par hypothèses », sévit dans beaucoup de classes. Elle est à l'origine de toutes les méthodes semi-globales, tout aussi dangereuses qu'elle sur le plan neurologique* » (Dr G. Wettstein-Badour, spécialiste des enfants en difficulté scolaire).

À la publication des textes, certains médias, se référant à la préface du ministre, ont affirmé : « *M. Lang abandonne la méthode globale et revient au b.a.-ba.* » (*Figaro* du 20 février 2002). Affirmation sans fondement : on

peut abandonner la méthode globale sans revenir à la méthode syllabique. Et c'est bien ce qui se passe. La volonté de restaurer l'usage de méthodes alphabétiques n'apparaît nulle part dans les textes.

La très récente publication par le ministère (14 octobre 2002) d'un livret, *Prévention de l'illettrisme, Lire au CP. Repérer les difficultés pour mieux agir*, s'inscrit dans le même esprit. Le titre en soi est révélateur : on ne cherchera pas si les méthodes en vigueur sont créatrices de difficultés, mais à « repérer les difficultés ». En revanche, l'on se penchera avec sollicitude sur les « enfants en difficulté » qu'on se sera ingénié à créer.

Le bruit fait autour de l'illettrisme et le combat que le nouveau ministre Luc Ferry déclare vouloir conduire contre ce phénomène inquiétant ne sont-ils que rideau de fumée ? Pour l'heure, rien de concret ne se dessine. Il serait pourtant urgent – à l'appui de toutes les analyses faites depuis des années sur les méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture – de choisir celles qui commandent l'avenir de centaines de milliers d'enfants.



Gilbert SIBIEUDE

NDLR : Gilbert Sibieude, président de l'association « famille-école-éducation.net », recueille tous les témoignages sur ce sujet, pour les présenter sur un site internet et lancer une enquête sur l'enseignement de la lecture aux élèves du cours préparatoire.

1) La **méthode globale** part du mot pris dans son ensemble. L'enfant doit le segmenter en syllabes et en lettres, et découvrir ainsi la valeur de chaque lettre et son rôle dans la syllabe. Il doit donc découvrir seul la « combinatoire » des lettres. On lui fait mémoriser des mots, appelés « mots-outils », qu'il photographie. Lorsque l'enfant copie des mots, en réalité, il les dessine. Il écrit des mots qu'il ne sait pas lire.

La **méthode alphabétique** enseigne la valeur de chaque lettre, des voyelles aux consonnes puis aux groupes de consonnes. L'enfant comprend comment les lettres se combinent dès le départ. Il peut lire des mots qu'il n'a pas appris, ce qui est impossible dans l'autre cas.

La **méthode semi-globale** fait cohabiter les deux approches : une première phase de méthode globale puis passage à la méthode alphabétique. Outre que l'on ne voit pas quel est l'avantage de procéder de cette manière, on constate un inconvénient majeur : lorsque l'enfant commence par la méthode globale, des circuits cérébraux se constituent. Le retour à la découverte de l'élément premier qu'est la lettre en est rendu plus difficile. Il peut demander un temps considérable, ou même ne jamais être surmonté.

D'UN MINISTRE À L'AUTRE

Pour prouver que le gouvernement souhaitait s'engager dans une politique en faveur de la langue française, M. Éric Gross, conseiller au cabinet de M. Jean-Jacques Aillagon, nous a remis cette lettre adressée le 23 juillet 2002 par le ministre de la Culture et de la Communication à M. Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été appelée sur une décision prise par votre prédécesseur, qui ne paraît pas conforme au rôle exemplaire que l'État doit jouer dans la promotion de l'emploi de la langue française. En effet, un décret du 8 avril 2002, dont vous trouverez ci-joint copie, a créé un nouveau grade et diplôme universitaire, le *master*, correspondant à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat. Votre prédécesseur a estimé que cette dénomination était unanimement reconnue et employée dans les universités européennes.

Ce choix d'un mot emprunté à l'anglais me paraît regrettable pour plusieurs raisons. Il fournit une image de l'Université française peu soucieuse de l'emploi de la langue de la République et de la diversité linguistique européenne. Il apporte aux pays qui ont le français en partage un signe négatif sur la volonté de la France de promouvoir sa langue. Il introduit enfin une incohérence et une discontinuité dans la nomenclature des grades de l'enseignement supérieur – baccalauréat, licence, maîtrise, doctorat – qui possèdent tous une appellation française.

Les ressources du vocabulaire français auraient pu être mises à profit et auraient mérité, je pense, d'être examinées avant la publication de ce décret. L'Académie française et la Commission générale de terminologie ont indiqué leur préférence pour le mot *magistère*, qui désigne un diplôme particulier propre aux universités. Le terme *mastère* aurait également pu être retenu, dans la mesure où, phonétiquement semblable à l'emprunt *master*, il n'aurait pas porté préjudice à la compréhension par la communauté universitaire internationale du nouveau grade français.

Je serais particulièrement heureux de connaître votre sentiment sur ce dossier, qui montre l'intérêt qu'il y aurait à créer, au sein de vos services,

une commission de terminologie spécialisée et à désigner un haut fonctionnaire de terminologie. La mise en place de ce dispositif, dont un grand nombre de ministères sont dotés, aiderait à exprimer dans notre langue les concepts et les réalités nouvelles propres au domaine de l'éducation.

Au sein du ministère de la Culture et de la Communication, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, dirigée par Monsieur Bernard Cerquiglini, est naturellement prête à aider vos services pour tout ce qui touche à ces questions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération très distinguée.

Jean-Jacques AILLAGON

LA LANGUE FRANÇAISE SUR L'INTERNET

◆ Lecteurs internautes, vous découvrirez une abondante mine de renseignements sur l'orthographe à cette adresse :

<http://mapage.cybercable.fr/mp2/index.htm>

Trait d'union, accents, consonnes doublées, etc., tout y est expliqué en termes simples et clairs. Laissons parler l'auteur :

L'idée m'est venue de créer un pense-bête, quelque chose d'utile pour tous ceux qui ont à cœur de soigner leur écrit. Vous trouverez dans ce fichier d'aide un condensé de règles et leurs exceptions concernant le langage écrit.

◆ Instituteur et membre de DLF, **M. Luc Bentz** a eu l'heureuse idée d'ouvrir sur internet un site consacré à la langue française. On y trouve des rubriques abordant des sujets très variés, une bibliographie et un lien vers un forum. L'auteur met ses compétences au service des visiteurs, en répondant aux questions qu'ils lui posent. Rendez-vous sur :

www.langue-fr.net

Jacques PÉPIN

UN GESTE GÉNÉREUX

M. Jean-Jacques Aply est adhérent de DLF depuis 1967. Sous le pseudonyme de **Boris Moissard**, il a publié plusieurs ouvrages pour la jeunesse aux éditions de L'École des loisirs (son dernier roman, *La Vie à coups d'éponge*, est paru en 2001). Récemment, il a demandé à son éditeur de reverser à DLF la totalité des droits d'auteur que lui valait la réédition d'un de ses livres.

Nous lui sommes reconnaissants de sa générosité, qui nous permettra d'entreprendre de nouvelles actions pour la promotion de notre association et de renouveler l'équipement informatique et le mobilier de notre secrétariat.

Nous adressons à M. Jean-Jacques Aply nos très vifs remerciements pour ce bel encouragement.

Marceau DÉCHAMPS

ÉTIQUETAGE ET INFORMATION MOTS ET IMAGES

La polémique de cet été sur l'étiquetage en français a largement été entretenue par une confusion sur le statut des mots et des images quant à la validité de leur fonction d'information.

LES IMAGES

Dans son communiqué de presse du 25 juillet, la Commission européenne retient que la législation permet « *que l'information de l'acheteur soit assurée par d'autres mesures* ». Mais, en 2002, il est important de ne pas tronquer la citation du texte en vigueur : « *... par d'autres mesures, qui sont déterminées selon la procédure prévue à l'article 20 § 2, pour une ou plusieurs mentions d'étiquetage.* » Autrement dit, pour certaines mentions d'étiquetage, l'information peut figurer sous forme de signes visuels normalisés par le Comité permanent des denrées alimentaires auprès de la Commission.

N'importe quelle image ne peut pas se substituer à l'information dans la langue. Seules certaines données techniques faisant l'objet d'une codification internationale peuvent remplir ce rôle.

Une image montre, indique, suggère... elle ne désigne pas. Par essence, l'image est ambiguë, elle se prête à interprétations. Si, comme le dit le communiqué, une photographie du contenu était suffisante pour informer le consommateur, les emballages transparents n'auraient pas besoin d'étiquetage. En achetant une boîte de conserve dont l'étiquette porte la photo d'une tête de chat, s'apprête-t-on à manger du chat ou de la tête de chat ? Sachant qu'il s'agit de nourriture destinée à cet animal, peut-on lui donner à manger le contenu d'un sac, avec une photo de chat, de granulés de litière ? Quel type de transport vante-t-on avec une affiche représentant une demoiselle en tenue légère sur une grosse cylindrée ?



La fonction d'information ne peut être assurée par des signes visuels que s'ils sont normalisés, codifiés, qu'ils soient figuratifs comme les pictogrammes, ou abstraits comme la signalisation routière. Chaque signe reçoit une traduction en termes langagiers, comme le fait la légende d'une carte géographique. Ce mode d'information est devenu habituel dans la confection, pour indiquer le type et la température de nettoyage, de repassage... Dans l'alimentation, ces symboles ne sont, pour le moment, utilisés pratiquement que pour l'emballage.

Il ne faut donc pas confondre les images en général, équivoques, à fonction connotative, voire subliminale, et les signes codifiés définis par une norme, sans ambiguïté, à fonction dénotative, informative. On ne peut pas traiter non plus de la même manière des informations techniques et la désignation du produit.

LES MOTS

De façon analogue, les mots ont des fonctions et des caractéristiques différentes selon leur statut. Il faut distinguer marque et désignation. La **marque**, encore appelée *nom déposé*, est une identité commerciale, car pour en réserver l'exclusivité, elle fait l'objet d'une déclaration officielle auprès des services compétents, et relève du droit de la propriété intellectuelle et commerciale.

La loi française imposant l'information en français ne s'applique pas à la marque mais à la désignation, ainsi qu'à diverses mentions légalement définies.

Dans l'exemple du communiqué de la Commission, « *chicken wings* » est une **désignation**. Si c'était un **nom déposé**, cela ne dispenserait pas de la désignation en français. La désignation est une information du consommateur sur la nature du produit.

La loi de 1994 exclut de son champ d'application « *la dénomination des produits typiques et spécialités d'appellation étrangère connus du plus large public* ». La formulation « appellation étrangère » est ambiguë et ouvre la possibilité d'interprétations, au point que la circulaire Tasca va jusqu'à affirmer que « *des dessins, symboles, pictogrammes [...] peuvent être accompagnés de mentions en langue étrangère non traduites en français* ».

Il faut distinguer ce qui est en langue étrangère de ce qui est du français. Or, en français, on utilise pour l'alimentation, comme dans tout domaine, des mots d'origine étrangère. On peut considérer que tous les mots français ont une origine étrangère, fût-elle latine. Une attitude frileuse consistant à refuser les emprunts est contraire à la vie normale de la langue, toutes les langues s'enrichissent de vocables issus d'autres langues. Refuser de considérer ces mots comme faisant partie de la langue française se retourne contre elle, car cela ouvre la voie au mot étranger employé à la place d'un mot français existant. Dès qu'un nom est la désignation habituelle en français, comprise par le plus grand nombre, il est le nom français, quelle qu'en soit l'origine. Reste à trouver des appellations en français pour les nouveaux produits si l'on veut limiter l'afflux de mots exotiques, ou à les franciser. On ne peut plus imposer la traduction de *sandwich*, intention prêtée aux défenseurs de la langue française par leurs détracteurs. On ne dit pas « un spaghetti ». *Spaghetti* est un mot français, d'origine italienne. On ne le traduit pas. On écrit *des spaghettis, des sandwiches*. La nouvelle orthographe régularise logiquement ainsi les emprunts, levant l'ambiguïté de leur statut. « *Chicken wings* » n'est pas français ; il faut traduire.

Ange BIZET

NDLR : Ange Bizet a préparé, au sujet de « La question de l'étiquetage en français », une analyse des textes légaux et un texte explicatif, que les internautes trouveront sur le site de DLF. Il sera adressé (contre 2 €) aux lecteurs qui en feront la demande au secrétariat, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

ALBERT MEMMI

*Chargé de rencontrer Albert Memmi – qui vient de publier le Dictionnaire critique à l’usage des incrédules (Éditions du Félin, 374 p., 21,50 €) – le jeune latiniste **Philippe Guisard**, membre du comité de lecture, a extrait ces lignes de l’enrichissant entretien que lui a accordé l’écrivain et chercheur.*



– *Comment la langue française est-elle venue dans votre vie ?*

Albert Memmi : Né à Tunis, je parlais l’arabe tunisien. Ce n’est qu’à sept ans, lors de mon entrée à l’école primaire, qu’eut lieu ma rencontre avec le français : ce contact avec une langue étrangère fut une expérience dramatique (cf. *La Statue de sel*). L’angoisse de ne pas comprendre fut aussi l’origine d’un défi qui, par surdétermination, m’a mené au métier d’écrivain. La crainte face à l’inconnu du sens fut ravivée en 6^e par le latin, au point de me faire un jour fuir le lycée : je n’en ai pas moins fini premier en version comme en thème.

– *Mais l’apprentissage progressif du français a-t-il résorbé l’angoisse initiale ?*

A. M. : Bien entendu. Il m’en est cependant resté un sentiment de fragilité devant cette langue et une « peur de manquer », vu ma position d’acquéreur. Je suis ainsi devenu un artisan de la langue et, à ce titre, plutôt un classique, car elle représente une langue acquise, partant respectée.

– *Comment avez-vous abordé la carrière d’écrivain de langue française ?*

A. M. : À l’issue de la guerre, rentrant à Tunis, j’ai été coopté pour m’occuper des pages culturelles, littéraires et artistiques du premier hebdo tunisien de langue française, *Action* (il s’est ensuite appelé *Jeune Afrique* et enfin *L’Intelligent*) : il s’agissait d’y présenter des écrivains de langue française et de les faire connaître. Puis j’ai créé la première

anthologie des écrivains maghrébins d'expression française ainsi qu'une collection chez Maspéro. Je pense avoir bien servi la francophonie.

– *Que vous a apporté de vivre dans un milieu où se côtoyaient plusieurs cultures ?*

A. M. : J'en ai retiré le sens de la relativité et de la tolérance... et de l'ironie ! En effet la coexistence d'ethnies différentes m'a pour ainsi dire façonné et ce contact avec des musulmans, des Africains, des Corses... s'est perpétué dans mon parcours d'élève puis de professeur à Nanterre. Mais la langue française fait dorénavant partie de mon être.

– *Comment définiriez-vous votre place au sein de la littérature française ?*

A. M. : J'aime l'esprit et le style voltairiens, la phrase nette et claire (qui répond du même coup à mes terreurs enfantines). Il est regrettable que des sociologues, des psychologues, des universitaires hommes de lettres ne se donnent pas la peine d'écrire avec l'exigence de pureté et même d'intelligibilité. La profondeur ne tient pas de l'obscurité !

– *Un point de vue traditionnel ne manquerait pas de constater un divorce entre les cultures arabe et occidentale, qui remonterait au moins aux Croisades : cette idée ne vous paraît-elle pas masquer un réel intérêt de l'Afrique du Nord pour notre langue ?*

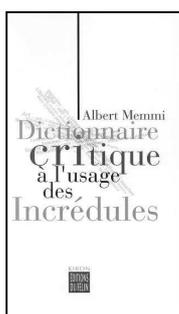
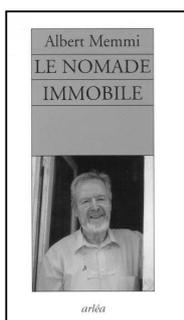
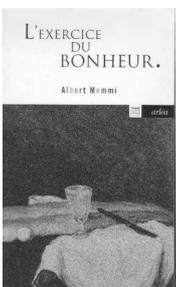
A. M. : Oui. Depuis la fin de la colonisation, le Maghreb est une chance pour le français. Dans les cabinets ministériels d'Algérie et de Tunisie, le français est employé tout comme l'arabe. Un Premier ministre de Bourguiba avait voulu absolument tout arabiser. Mais Bourguiba comprit le danger d'une telle décision : on n'aurait parlé ni vraiment arabe ni vraiment français. Les intellectuels tunisiens, pour ne citer qu'eux, parlent naturellement le français.

– *Votre perception du français a-t-elle évolué ?*

A. M. : Non. Je suis une espèce de gardien du temple : je fais la guerre aux stupides expressions contemporaines, de même que je faisais la guerre au vocabulaire jargonnant qui empoisonnait mes étudiants.

– *Que pensez-vous de toute cette agitation actuelle, agressive ou réactive, autour du français ?*

A. M. : Il y a en fait deux questions : celle du français lui-même et celle de la langue universelle. Le problème n'est pas l'anglais en tant que tel, mais la langue universelle, qui a pris momentanément le visage de l'anglais. Quelle doit être la langue commune de l'Europe ? La langue est aussi la personnalité des peuples (elle est réceptacle d'émotions, de rêves et d'histoire) et il faut laisser aux peuples, autant que faire se peut, la possibilité de valoriser leur langue maternelle. Je propose une solution médiane : apprendre simultanément deux langues. Le français est menacé sur deux fronts, celui de l'universalité et celui des langues régionales. Je ne décolère pas devant l'insouciance, l'étourderie des politiques et des services culturels, alors qu'il s'agit là de problèmes aigus et concrets...



Albert Memmi, né à Tunis en 1920, est considéré comme le plus grand écrivain tunisien d'expression française.

Il se fixe à Paris en 1956 où il est professeur de psychiatrie sociale à l'École pratique des Hautes Études, attaché de recherches au CNRS, membre de l'Académie des sciences d'Outre-mer. Il adopte la nationalité française en 1973.

Professeur honoraire à HEC et à l'université de Paris, où il a occupé une chaire de sociologie de la culture, membre du conseil à l'université de Princeton et docteur honoris causa de l'université du Néguev (Israël).

Traduite dans une vingtaine de pays, son œuvre a obtenu de nombreuses distinctions, et une soixantaine d'ouvrages et de travaux universitaires lui sont déjà consacrés à travers le monde.

Œuvres les plus connues :

La Statue de sel, préface d'Albert Camus (1953)

Agar (1955)

Portrait du colonisé, préface de Jean-Paul Sartre (1957)

Le Scorpion (1969)

Juifs et Arabes (1974)

Le Désert (1977)

La Dépendance, préface de Fernand Braudel (1979)

Écrivains francophones du Maghreb (1985)

Le Pharaon (1988)

L'Exercice du bonheur (1994)

Le Nomade immobile (2000).

langues « supercentrales » (espagnol, français, hindi, arabe...). Elles sont à leur tour pivots de la gravitation de cent à deux cents langues centrales autour desquelles évoluent cinq à six mille langues périphériques. Passant sans cesse de la théorie à la pratique, c'est à travers l'étude de cas réels – depuis le sumérien – que Louis-Jean Calvet éclaire son propos.

Quant aux politiques linguistiques, leurs tendances dominantes s'apparentent au libéralisme économique : laisser faire la loi du marché, laisser jouer la concurrence. Mais « *la situation à laquelle nous sommes confrontés* [une demande fortement dominante face à un choix virtuel illusoire] *relève plutôt du monopole* », ce qui mène de facto à l'écrasement des langues les plus faibles. En conclusion, l'auteur se demande comment y remédier et donne quelques pistes.

Un livre passionnant qui répond d'une façon originale aux questions posées par le recul de la langue française.

Claire GOYER

Aux éditions Belin

LES MOTS DES PARCS ET DES JARDINS, de **Colette GUILLEMARD** (2001, 352 p., 13,72 €)

LES MOTS DE LA MER, de **Christophe HARDY** (2002, 628 p., 15,50 €)

LES MOTS DE LA PEINTURE, d'**Alain LEDUC** (2002, 628 p., 15,50 €)

LES MOTS DE LA PRESSE ÉCRITE, de **Serge BÉNARD** (2002, 400 p., 13,70 €)

La collection « Le français retrouvé », dirigée par Jean Bouffartigue, s'est enrichie de quatre nouveaux dictionnaires thématiques.



Le premier propose une promenade sémantique dans le vocabulaire fleuri et varié du monde végétal : cet itinéraire savant et divertissant, concret autant qu'allégorique, nous fait passer de l'art et de la science des jardins aux multiples formes du jardinage.



Le deuxième donne un aperçu le plus complet possible de notre culture maritime présente et passée, offrant un large choix d'expressions, d'argots, de parlars des marins, sans oublier le vocabulaire des écrivains et poètes qui ont chanté la mer.



Le troisième recense les termes spécialisés qui se rapportent aux techniques, aux couleurs, aux matériaux ainsi qu'aux écoles et aux grands débats du monde de l'art. L'éclectisme de cet ouvrage reflète la pluralité des courants de cette discipline.



Le quatrième explore le vocabulaire de la presse tout au long de son histoire, les techniques anciennes ou récentes, le jargon du métier, les grandes figures et les étapes majeures de cette odyssee.

Agrémentés de citations, ces dictionnaires spécialisés se révéleront fort utiles et didactiques, quel qu'en soit le public.

Ph. G.



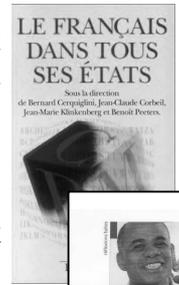
L'AVENIR DU FRANÇAIS DANS LE MONDE, d'Axel MAUGEY
*Humanitas, Québec, 2002, 170 p., 22 \$, en vente à la Librairie du Québec,
 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, au prix de 24,05 €*

Depuis *La Francophonie en direct* (1987) jusqu'à *De la francophonie québécoise à la francophilie internationale* (2001), en passant par *Le Roman de la francophonie* (1993) et *Propos sur le Québec et la francophonie* (1996), etc., notre ami Axel Maugey se passionne pour *L'Avenir du français dans le monde*. Dans ce nouvel essai, il analyse la position et les risques de régression du français en France et au Québec. Mais l'auteur reste optimiste et démontre – avec l'aide de nombreux témoins, dont l'écrivain Albert Memmi, les professeurs Sergio Zoppi et Anne de Vaucher Gravili... – que la France, le Québec, l'Afrique noire et le Maghreb constituent une véritable force francophone, qu'il faut faire croître sans tarder.

Guillemette MOUREN-VERRET

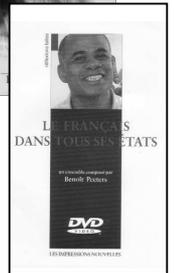
LE FRANÇAIS DANS TOUS SES ÉTATS, sous la direction de **Bernard CERQUIGLINI, Jean-Claude CORBEIL, Jean-Marie KLINKENBERG**
 et **Benoît PEETERS**

Flammarion, collection « Champs », 2002, 416 p., 8,69 €



Il s'agit de la réédition de *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, dont Claudie Beaujeu a fait une critique élogieuse dans *DLF* (n° 200, p. 61-62).

Dans le prolongement de l'exposition éponyme présentée en 2000 à Bruxelles, Lyon, Dakar et Québec, Benoît Peeters vient d'éditer un DVD-vidéo interactif et un livret de 16 pages (éditions Les Impressions nouvelles, 30 €) pour mettre en évidence la diversité, la vitalité et la modernité de la langue française et de la francophonie. Son titre ? *Le français dans tous ses états !*



G. M.-V.

Avant d'en publier un compte rendu, signalons :

- *J'ai un mot à vous dire*, de Jean-Loup CHIFLET (Mots et C^{ie}, 2002, 120 p., 11 €).
- *Le Parler des métiers. Dictionnaire thématique alphabétique*, de Pierre PERRET (Robert Laffont, 2002, 1 974 p., 55 €).
- *Grammaire descriptive de la langue française*, de Roland ELUERD (Nathan université, « fac. », 2002, 250 p., 19,70 €).
- *Anthologie de la poésie francophone d'Égypte*, de Jean-Jacques LUTHI (L'Harmattan, 2002, 272 p., 23 €).
- *Parler franc*, de Philippe LASSERRE, administrateur de DLF, Jacques MOULINIER et Bernard MOREAU (Glyphe & Biotem éditions, « Le français en héritage », 2002, 250 p., 15 €).
- *Le Dictionnaire plus, de l'idée aux mots* (Sélection du Reader's Digest, 2002, 992 p., 54,95 €).
- *Contre-expertise d'une trahison. La réforme du français au lycée*, d'Agnès JOSTE (Librairie Arthème Fayard, « Mille et une nuits », 2002, 266 p., 12 €).